

ETUDES NIGÉRIENNES N° 9

**QUELQUES ASPECTS DE L'ÉVOLUTION
DES TOUAREGS
DE L'OUEST DE LA RÉPUBLIQUE
DU NIGER**

par
Edmond BERNUS
(ORSTOM)

(Rapport provisoire - 1963)

Nouvelle édition

Institut de Recherches en Sciences Humaines
Niamey - 1982



Installation du campement chez les Bella Iburubak, à l'Est d'Ayorou, en novembre 1962. Au premier plan, lit démonté et poteaux sculptés (*Ehel pl. Ihellen*). Derrière, la tente de peau pliée.

CHAPITRE I

BUTS, METHODES ET CALENDRIER DE L'ENQUETE

La mission de sept mois — d'août 1962 à mars 1963 — menée sur le territoire de la République du Niger à la demande du Commissariat Général au Plan, avait deux objectifs complémentaires :

1 - Participation à l'étude fondamentale et systématique des populations du Niger, menée par divers chercheurs du Centre de Recherches IRSH, en ce qui concerne les Kel Tamasheq.

2 - Etudes qualitatives destinées à compléter les informations attendues de l'enquête quantitative sur l'Economie Pastorale menée parallèlement par le Service de la Statistique.

Les moyens matériels et financiers mis à la disposition de l'expert étaient les suivants :

- Véhicule tout terrain, carburant, chauffeur, entretien, interprète, crédits FAC accordés au Centre de Recherches IRSH au titre des « Etudes socio-économiques ».
- Matériel de tournée, informateurs occasionnels, photos, dépenses diverses : crédits CNRS mis à la disposition du Centre de Recherches IRSH.

L'enquête s'est déroulée de la façon suivante :

Mois d'août : brève tournée dans la région de Tahoua, avec les statisticiens chargés de la préparation de l'enquête « Economie Pastorale », MM. Clairin et Ganon. Recueil à Niamey de documents divers (rapports, recensements, bibliographies, etc.)

Mois de septembre : participation à la tournée de M. le Ministre des Affaires Sahariennes et Nomades, à l'occasion de la « Cure Salée », dans les régions d'In Gall, Tegidda n Tesemt, Marandet, etc.

Mois d'octobre : première tournée dans le cercle de Téra, avec un véhicule Land Rover appartenant à l'enquête Economie Pastorale.

A partir de la fin du mois d'octobre, le véhicule tout terrain destiné au Centre de Recherches (un 4 x 4 Renault) étant disponible, nous avons pu commencer à nous déplacer sans dépendre de l'hospitalité ou de la bonne volonté des uns et des autres.

Jusqu'à la fin du mois de mars, nous avons ensuite effectué :

- 3 tournées dans le cercle de Téra (poste de Bankilaré)
- 2 tournées dans le cercle de Tillabéry (poste d'Ayorou)
- 1 tournée dans le cercle de Tahoua, nouvelle prise de contact avec l'enquête « Economie Pastorale », tout au début de l'enquête proprement dite.

Au cours de ces diverses tournées, une trentaine de campements environ ont été visités, choisis un peu au hasard des rencontres et des informations diverses que nous pouvions recueillir, mais appartenant à toutes les classes de la société touarègue (nobles, maraboutiques, anciens captifs, etc.) et pratiquant des genres de vie et des types d'économie aussi différents que possible, des éleveurs purement nomades aux agriculteurs complètement sédentarisés en passant par tous les types intermédiaires.

C'est sur l'Ouest du pays que nos observations ont été les plus nombreuses, dans cette première phase d'un travail à poursuivre, car nul ne saurait prétendre connaître le monde nomade en quelques mois. En effet, le dépouillement préalable de la bibliographie, s'il nous donnait de nombreuses indications sur les Touaregs « Classiques » pourrait-on dire du Sud-Saharien, de l'Aïr et de l'Azawak, laissait apparaître un vide presque complet en ce qui concerne les populations se trouvant à la limite de la zone sédentaire, en contact avec d'autres ethnies (1).

D'autres chercheurs ayant travaillé dans l'Ouest du Niger (MM. Rouch, Raulin, Mlle Dupire), avaient attiré notre attention sur l'importance du problème Bella dans cette région ; c'est pourquoi nous avons commencé par là.

Cette étude a été menée de façon extensive, c'est-à-dire en essayant de voir, d'une façon relativement superficielle, un nombre de groupes aussi élevé et diversifiés que possible. Elle devra être poursuivie dans d'autres régions de la république du Niger, situées soit à l'intérieur du domaine de l'enquête statistique, soit en dehors – toujours dans le but d'apporter des informations complémentaires.

Au cours de cette étude extensive, on a procédé par observations directes, interviews, questionnaires assez détaillés à l'échelon du campement.

Dans une phase ultérieure, il sera procédé à des études intensives, c'est-à-dire en profondeur, d'un nombre plus restreint de groupes, dont les catégories caractéristiques auront été déterminées à la suite de cette première étude.

C'est dire que ce rapport ne prétend nullement apporter des conclusions définitives. Il ne représente pas non plus la totalité du matériel amassé au cours de cette mission.

On a simplement essayé, dans une première élaboration des documents, de poser quelques-uns des problèmes économiques, à l'échelon du campement ou des rapports entre petits groupes.

(1) Cf. Cl. Bataillon, « Nomades et Nomadisme au Sahara » : « Si l'on fait le bilan des connaissances..., on remarque les lacunes relatives de la documentation concernant le Sahara méridional et le Sahel au Soudan et au Niger ». (p. 179)

Nous espérons qu'il sera utile pour expliciter certaines données statistiques, et surtout qu'il pourra orienter et préparer des études ultérieures, plus poussées.

On trouvera en annexe la liste des documents que nous avons pu consulter et utiliser avec profit : archives trouvées dans les cercles que nous avons visités, et en particulier les rapports d'administrateurs ayant une longue et profonde connaissance du milieu nomade en général, des Touareg en particulier, tels ceux de MM. Riou, Larue, et d'autres dans les pages qui suivent.

Que MM. les Chefs de Services, Statistique, Elevage, MM. les commandants de cercle et chefs de postes soient ici remerciés de leur accueil et de leur aide.

Nos remerciements chaleureux vont, pour terminer, à Monsieur le Ministre des Affaires Sahariennes et Nomades, pour la magnifique introduction au monde Touareg que fut, en sa compagnie la cure salée en 1962.

LISTE DES GROUPES ET CAMPEMENTS ETUDIÉS

Cercles Classe	Téra	Tillabery	Filingue	Tahoua
Campements - Dates				
<i>Imajeghen</i>	Tingeregedesh Bankilaré, Oct. 62 Inboram, Fév. 63	Tahabanat In Atès Déc. 62 Iratafan, Bibiérgou Déc. 62		
<i>Imghad</i>	Logomaten Farkoy, fév.63 Allashaten Diré Bangou Fév. 63 Missiguinder près Gaya Oct. 62	Imrad Tahabanat Tasalalam, Déc. 62		Itagan Tabki Tin Guitan Mars 63
<i>Ineslemen</i>			Dahusahaq près Oumkwata Fév. 63	
<i>Iderfan</i>	Ibogholliten Fono Fév. 63	Sawani Ti Barey Bareyen Déc. 62	Tamesgidda près Eskita Fév. 63 Iderfan près Oumkwata Fév. 63	Iderfan In Karkadan Mars 63 Tugwe près Bagaré Mars 63
<i>Iklan</i>	Kel Tafadest Magara, oct.62 Iklan Tingeregedesh Illamasak & In Gari Déc. 62 Iklan Doufarafarak Amateltel, déc. 62 Iklan Logomaten Sokémi, fév. 63	Iklan Tahabanat Tin Tadangawi Nov. 62 & Tidikit Ibuburak Inechkou & Tinaganga nov.62 Tidikit & Tindikitan nov. 62	Arkana Markye Mars 63	Iberogan Ikarashan Amoula, près Bagaré Mars 63

Villages de sédentarisés :

Cercle de Téra : Mamasey (Irawellan), Fév. 63.

Cercle de Filingué : Oumkwatta (Iguernazan), Bonkougou et Touloua, Fév. 63

Campements Peuls :

Cercle de Téra : Peuls Diaguru, à Belsa, fév. 63

Cercle de Filingué : Peuls Gorgabe, près Abala, fév. 63

Cercle de Tahoua : Peuls Farfaru, près Bagaré, mars 63.

Groupes rencontrés au cours de la cure salée en septembre 1962 :

In Gall : groupes Kel Dinnik

Téguida N'Tagait et Asawas : Kel Gress

In Abangarit : Kel Ahaggar.

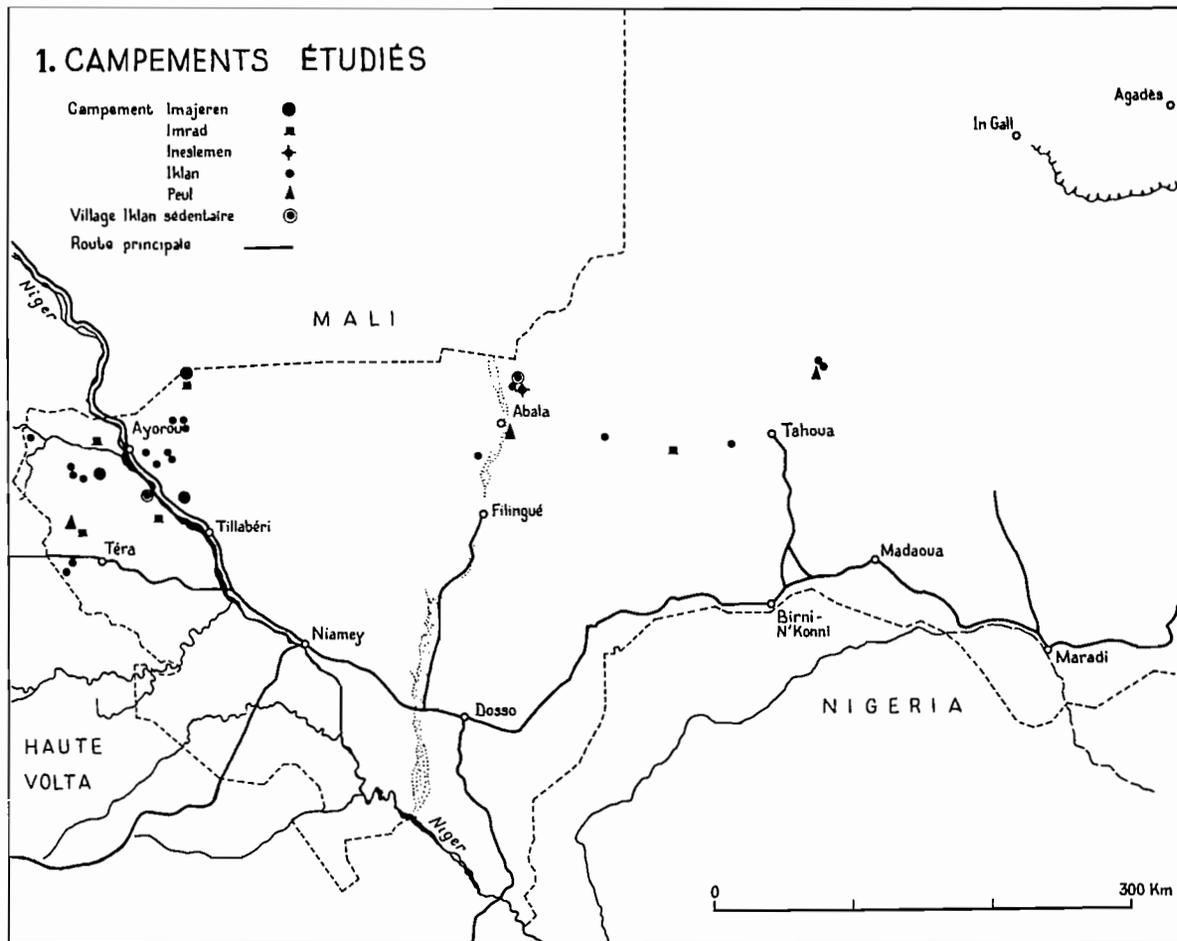


Fig. 1 – Localisation des campements étudiés.

CHAPITRE II

INTRODUCTION – GENERALITES

Le Sahel occupe la plus grande partie de la République du Niger ; c'est une zone de bordure, de transition, où l'on passe de la zone soudanienne occupée par les savanes arbustives que les paysans cultivent souvent d'une manière intensive, à la zone saharienne des vastes déserts, domaine des éleveurs nomades.

Cette région de transition est limitée très grossièrement au sud par les isohyètes de 550 à 500 mm, au nord par ceux de 150 à 100 mm. C'est, au Niger, toute la zone comprise par les cercles de Téra, Tillabéry, Ouallam, Filingué, Tahoua, Tanout. Au nord, elle touche à la zone saharienne selon un parallèle Gao-Agadès. On peut ainsi tout de suite remarquer que la partie occidentale du Niger ne comprend que la frange sud de la zone sahélienne, alors que plus à l'est, à partir de Tahoua, les frontières du Niger se prolongent jusqu'en plein Sahara, en passant par toutes les transitions sahéliennes du Soudan au désert.

Zone de transition, le Sahel est aussi une zone de rencontre où les deux modes d'économie, agriculture et élevage, se trouvent le plus intimement mêlés : c'est une zone de colonisation où se rencontrent, parfois brutalement, les nomades à la recherche de pâturages, mais aussi bien souvent de terrains de cultures, et les paysans qui cherchent vers le nord de nouveaux champs.

C'est dans cette zone que se trouvent la majorité des Kel Tamasheq qui font l'objet principal de cette étude, et qui rassemblent tous ceux unis par la langue et la civilisation Touarègues. Ils sont environ 300.000 dans tout le Niger, encore rattachés à une économie plus ou moins nomade. La masse de ce monde Touareg est composée par les anciens captifs — *iklan* en Tamasheq, que l'on appelle plus généralement *Bella* dans toute la région Djerma-Songhay et *Buzu* chez les Hawsa.

Ils sont partout, et s'installent en pleine zone sédentaire. Cette zone est également le monde d'élection des Peuls qui s'infiltrèrent, dans un mouvement général vers le nord et vers l'est, aussi bien auprès des sédentaires que des nomades touaregs avec lesquels ils entrent en concurrence pour les puits et les pâturages. Ainsi le Sahel est une zone de colonisation où entrent en contact non seulement nomades et sédentaires, mais aussi nomades entre eux.

Rappelons brièvement que les *Kel Tamasheq* du Niger se rattachent au grand groupe des Touaregs qui déborde largement vers le sud de l'Algérie, le Mali et même la Haute-Volta : on peut les diviser en cinq groupes principaux :

1. **Touaregs purement sahariens** : Ajjer et Ahaggar. Une fraction importante des Kel Ahaggar, administrativement rattachés à l'Algérie, nomadise dans le Tamesna, au nord du cercle d'Agadez, jusqu'à In Abangarit. Les Taitoq sont recensés à Agadez depuis 1946.

2. **Touaregs Ifoghas (Mali)**

3. **Touaregs de l'Air et du Damergou (Niger)** : Kel Oui, Kel Ferwan, Kel Fadey, etc.

4. **Kel Gress**

5. **Touaregs « soudanais »** : il faudrait plutôt dire « sahéliens », comprenant la très importante confédération des Iullemeden, avec les Kel Ataram (ceux de l'ouest), centrés autour de Menaka, et les Kel Dinnik (ceux de l'est), autour de Tahoua.

6. **Touaregs de la Boucle (Niger, Mali, Haute-Volta)**. Pour le Niger, ce sont les Tingeregedesh et les Dufarfarak.

Les Touaregs forment une société extrêmement hiérarchisée : à la tête, les nobles, les *Imajeghen* (sing. *amajegh*), anciens guerriers, dont la force résidait dans la guerre, et les vertus de bravoure et de courage. Actuellement, ils ne forment plus qu'une fraction infime de la société touarègue.

Les *Ineslemen* (sing. *aneslem*), ou « maraboutiques », sont : tous ceux qui s'occupent de religion. Ils sont souvent constitués en fractions séparées. Leur rôle était traditionnellement celui de professeurs, de conseillers et de juges en tout ce qui concerne la loi et les traditions musulmanes.

Les *Imghad* (sing. *amghid*), sont les hommes libres, en position de vassalité vis à vis des *Imajeghen* auxquels ils payaient autrefois des redevances. (Ils sont appelés *Daga* en Songhay).

Ces trois catégories d'hommes libres (*Ilellan*, sing. *eelli*) se distinguent du monde des captifs noirs surtout par leur origine : ce sont des berbérophones de race blanche venus d'Afrique Septentrionale (1) à des époques diverses et en vagues successives, qui ont soumis ou assimilé les populations rencontrées sur leur passage, ou raziées au cours de guerres plus au sud en pays soudanais. On désigne ces populations d'origines très diverses sous le nom d'*iklan* (sing. *akli*). Actuellement, ils forment la masse de la société touarègue, et on les retrouve partout. Suivant le degré de relations qu'ils entretiennent avec leurs maîtres, on distingue :

— les *iderfan*, les *ighawellan*, les *iklan n egef* (« captifs de dune »), sont des affranchis, à titre individuel ou collectif, insérés dans une économie agro-pastorale, et qui représentent trois variantes d'une même réalité dans des régions différentes,

— les *iboghollitan* sont des métis, nés d'unions entre partenaires de conditions opposées (libre et servile). Des tribus issues d'une telle union portent ce nom à titre collectif.

(1) cf. J. Nicolaisen : Relations politiques et sociales chez les Touaregs de l'Air et de l'Ahaggar.

— enfin les *Iklan* de tente, vivant encore en symbiose avec leurs maîtres, comme de véritables serviteurs.

Formant une caste un peu à part, les *Inadan* (sing. *enad*) qu'on appelle souvent forgerons (*garasa* en Songhay), mais qui en fait, sont les artisans, travaillant le cuir, les métaux et le bois. Ils ne vivent pas en fractions séparées, mais sont répartis dans les campements des diverses classes de la société touarègue.

Beaucoup d'*Iklan* n'ont plus que des contacts très lointains avec leurs anciens maîtres : cette société hiérarchisée est en pleine évolution du fait de la libération accélérée des *Iklan* qui se mettent de plus en plus à la culture pour leur propre compte : ainsi, à la hiérarchie traditionnelle des castes et des classes sociales, qui intéressent plutôt l'ethnologue, nous préférons distinguer, dans une première partie, pour la commodité de notre exposé les *nomades purs*, qui s'adonnent exclusivement à l'élevage, des *semi-nomades*, qui, à leur activité purement pastorale joignent une activité agricole. Enfin nous distinguerons dans une troisième catégorie les *sédentarisés*, qui ont abandonné la vie nomade pour vivre dans des villages à l'image des populations paysannes Songhay Djerma ou Hawsa qui les entourent.

Dans une seconde partie, nous exposerons comment les différentes classes s'adaptent à la rapide évolution de leur société et du Niger tout entier.

CHAPITRE III

LES DIFFERENTS TYPES DE TRANSHUMANCE

La vie du pasteur nomade est rythmée par les saisons, plus précisément par la quantité d'eau disponible aux différentes périodes de l'année. Ainsi on ne peut entreprendre de décrire les différents types de transhumance sans rappeler brièvement les différentes saisons qui se succèdent au cours de l'année dans le Sahel.

1. *Akasa* : la saison des pluies, de la fin du mois de juin à mi-septembre : la température baisse légèrement, l'air est humide ; c'est l'époque de la « cure salée » (voir plus loin), et de la remontée extrême vers le Nord des purs nomades.

2. *Gharat* : saison intermédiaire, mi-septembre à mi-novembre. La chaleur est plus forte, l'air encore humide. Pour les nomades purs, c'est le retour de la « cure salée », pour ceux qui cultivent, c'est la récolte du mil.

3. *Tagrest* : la saison froide, de mi-novembre à mi-mars, la température baisse et atteint son minimum, l'harmattan souffle (*esamed wan tagrest*).

4. *Awilen* : la saison chaude, de mi-mars à fin-juin. La température s'élève, avec des menaces orageuses.

La « cure salée » est une transhumance traditionnelle chez tous les éleveurs nomades ; elle correspond au besoin en sel des animaux, qu'il est souvent difficile de satisfaire par un apport extérieur, qui exigerait des sorties d'argent. Par bonheur, beaucoup de terres du Sahel sont riches en sels minéraux en raison de la forte évaporation. Elles attirent traditionnellement les nomades pendant la saison des pluies (*Akasa*). C'est alors la remontée vers le nord des immenses troupeaux à la recherche de pâturages salés, de sources et de puits d'eau saumâtre, ou de terre natronnée, laissant la place, plus au sud, aux cultures pendant l'hivernage. Cette « cure salée » (*tanekert*) provoque donc une concentration humaine relativement forte dans les régions désertes pendant la plus grande partie de l'année ; c'est le cas du Fako Maydulu, au nord d'Abala, dans la vallée de l'Azawak, où Peuls et Bella se rassemblent à ce moment là. C'est le cas des Tegidda, à l'ouest d'Agadez : Tegidda n tesemt pout les Touaregs Kel Dinnik, Tegidda n tagaït pour les Kel Gress. Nous verrons aussi que cette pratique pastorale se double d'un fait social particulièrement important, à l'époque où la pluie donne une nouvelle vie à la végétation, surtout pour les purs nomades qui vivent tout au long de l'année en petits groupes très restreints et sans contacts les uns avec les autres.

I. LES PURS NOMADES

Les purs nomades sont en général peu nombreux dans l'Ouest du pays ; infime minorité dans le cercle de Téra, ils sont plus nombreux dans ceux de Tillabéry et Filingué et plus encore dans celui de Tahoua.

En effet, dans l'Ouest du Niger, les nomades ne disposent d'aucune zone où les cultures soient interdites et où ils puissent faire pâturer leurs troupeaux sans danger pour les récoltes ; car la frontière du Mali suit à peu près le parallèle qui, plus à l'Est, forme la limite septentrionale des cultures, telle qu'elle a été fixée par arrêté en mai 1961. Ainsi ces nomades se trouvent à cheval sur deux Etats : au Niger se trouvent leurs lieux de parcours en saison sèche, au Mali ceux de l'hivernage.

A Téra (poste de Bankilaré), à Tillabéry (poste d'Ayorou) les nomades sont recensés au Niger, c'est-à-dire sur leurs lieux de parcours de saison sèche. A Filingué, (poste d'Abala), par contre, bon nombre de nomades sont recensés à Ménaka (Mali), alors qu'ils nomadisent la plus grande partie de l'année sur le territoire du cercle de Filingué, tels les Dahousahak, qui s'éparpillent en saison sèche en petits campements près d'Abala et même jusque dans l'Imanan. Il semble qu'il y ait là un manque de cohésion dans la politique de recensement entre les deux Etats.

Ainsi, dans tout l'Ouest, les nomades sont frontaliers. Dans le cercle de Téra, ils se tiennent en saison sèche aux alentours du Gorwol. Dans celui de Tillabéry, ils font de petits mouvements autour des mares d'In Atès, Tingara, et parfois Amalawlo (au Mali). Dans le cercle de Filingué, ils restent les plus nombreux aux environs d'Abala.

Dès la saison des pluies, ces nomades franchissent la frontière pour se rendre aux terres salées (Ahara) ; sur la rive Gurma, à l'intérieur de la boucle du Niger, ils quittent les rives du Gorwol pour se rendre dans la région de Tesi ; à 70 km au Nord. Dans la région d'Ayorou les Tahabanat, *imajeghen* et *imghad* vont vers le nord, soit à l'Est de Gao (Imenas, In Dersan), soit au nord de Ménaka (In Fadimata, Tazzeit) (cf. carte 2).

L'année dernière, en 1962, ils ne se sont pas rendus sur ces emplacements traditionnels car ils nous ont dit avoir rencontré des difficultés auprès des autorités du Mali. Ils se sont contentés d'aller dans la région frontalière, à In Teylale, Tin Tajemt et Dangeruz. En temps ordinaire, leur transhumance dure parfois deux, trois mois. Leur marche est lente : à chaque étape, on s'arrête deux ou trois jours. Lorsqu'ils ont regagné leurs pâturages de saison sèche, autour des mares d'In Atès ou de Tin Gara, le campement ne se déplace plus guère ; par contre les animaux (bovins et ovins) sont envoyés, sous la garde de bergers sur les rives du fleuve, vers Beibaten, où l'on trouve aussi de la terre salée. C'est en somme une petite « cure salée » de saison sèche, mais qui n'entraîne pas tout le groupe humain.

Les nomades du cercle de Tahoua ont tous leurs terrains de parcours au Niger, et pour eux, aucun problème de frontière ne se pose. Ce sont des Touaregs appartenant à la Confédération des Iullemeden de l'Est, les Kel Dinnik, séparés de la branche occidentale (les Kel Ataram) centrés autour de Ménaka, pour des raisons

historiques relativement anciennes.

Les Kel Dinnik ont des itinéraires bien connus (1). En saison sèche, ils font de petits mouvements autour d'un puits dans un périmètre assez limité. En saison des pluies, à partir d'août, ils montent vers le nord à la « cure salée ». Les Kel Dinnik ont été divisés en huit groupes par l'Administration française qui a voulu morceler les trop puissantes fractions, et surtout émietter le pouvoir de l'amenokal de la confédération à la suite de la révolte de 1917.

Chaque fraction a son itinéraire particulier. Très grossièrement, on peut ainsi résumer par groupe la transhumance :

- Le 1^{er} et le 6^e groupes nomadisent dans l'ouest de la subdivision : en saison sèche, à Tilia et Tasara, aux pluies vers Tasatakoret, Midal et Mentès.
- Le 2^e groupe se tient près d'Abalak, et l'été se déplace vers In Gall.
- Le 3^e groupe, près de Tchîn Tabaraden, se rend à la cure salée à Tegidda n tesemt.
- Le 4^e et le 5^e groupes, qui se tiennent à l'est d'Abalak, à Chin Armed en saison sèche, vont à In Gall et à Tegidda n tesemt à la cure salée.
- Le 7^e groupe qui passe la saison sèche à Tamaya et In Waggeur, se rend en hivernage à Asawas et Tegidda n tesemt.
- Enfin le 8^e groupe, qui se tient à Asos (au Sud d'Abalak), se rend à Aselila (près d'In Gall) pour la cure salée.

Tous, sauf ceux des 1^{er} et 6^e groupes passent par In Gall.

Tous ces nomades ont des habitudes de parcours extrêmement précises : leurs itinéraires ne varient guère et chaque fraction a ses pâturages et ses puits bien déterminés. Seule peut changer la date de départ pour la cure salée, selon que les pluies ont été plus ou moins précoces. C'est en cela que les Touaregs se distinguent des Peuls dont les habitudes sont moins régulières, et qui brusquement changent de zone de nomadisation et envahissent des pâturages qu'un long usage avait réservé à telle ou telle fraction touarègue, ce qui provoque naturellement des conflits plus ou moins violents.

Ce qui caractérise la vie des nomades purs, c'est l'importance que prend pour eux la cure salée : elle dure, en général, de début août à fin septembre, parfois jusqu'à novembre (pour les Kel Tahabanat d'Ayorou). Tous les habitants des campements, les vieux comme les jeunes, les malades et même les mourants, participent à cette transhumance saisonnière, et personne ne reste dans le sud. C'est à cette occasion que les campements se regroupent, alors qu'en saison sèche, on ne rencontre ici et là que des campements de 7 à 8 tentes, à la cure salée, les rassemblements de 30 à 40 tentes ne sont pas rares. C'est donc une occasion de vie sociale, de rencontres, de réjouissances, d'étalage de beaux vêtements. La cure salée dure souvent assez longtemps ; la montée vers le nord est lente car les animaux sont fatigués par la sécheresse et les grosses chaleurs des mois précédents.

(1) cf. F. Nicolas : La transhumance chez les lullemmenden de l'Est. Trav. de l'Inst. de Rech. Sahar., T. IV, 1947, pp. 111-126, 1 carte.

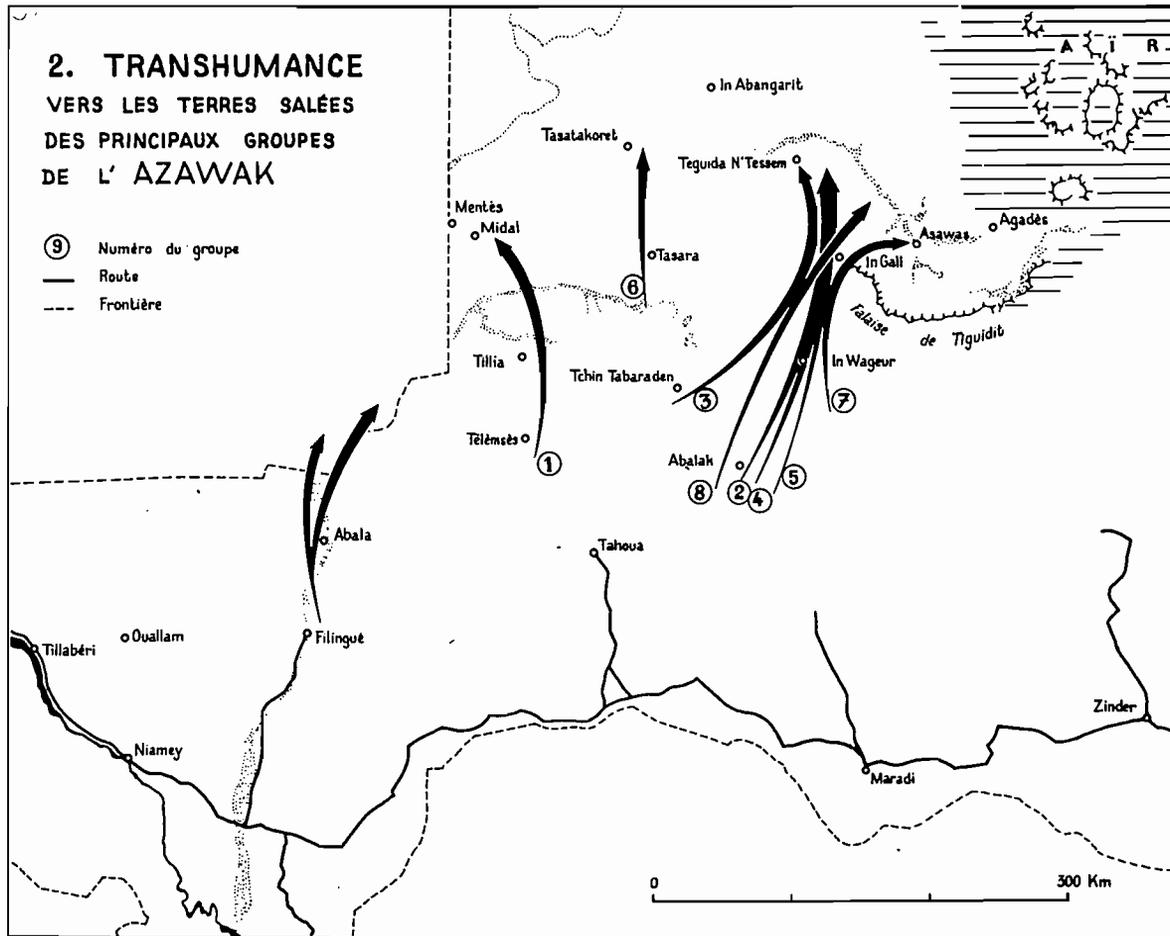


Fig. 2 — Transhumance vers les terres salées des principaux groupes de l'Azawak.

Prenons le cas des Kel Eghlal du 2^e groupe de Tahoua, que nous avons rencontrés en septembre 62 près de Tegidda n tesimal : partis de la région d'Abalak, ils avaient mis un mois et demi pour gagner les sources salées ; on voit que la transhumance est lente. Les 280 km avaient été parcourus en 18 étapes, soit en moyenne 15 km pour chacune d'elles, séparées par des arrêts d'un ou deux jours.

Arrivés aux terres salées, les chameaux vont s'abreuver à l'eau natronnée de Tegidda n tesimal ou aux sources de Gelele et d'Azelik. Ils pâturent dans les environs et retournent s'abreuver tous les deux ou trois jours.

Les bovins s'alimentent avec la terre salée (*ahara*), que l'on creuse dans la plaine de Gelele avec des lances, ou avec des houes dans le Fako Maydulu au nord de Filingué.

Le retour vers le sud commence fin septembre, et il est très lent, plus encore que l'aller peut-être, car les animaux sont gonflés par le sel et ne doivent pas faire d'efforts excessifs.

Au retour de la cure salée, les *Iklan* s'arrêtent pour faire la récolte de graines sauvages (*ishiban*) ; c'est un temps d'arrêt sur la route du retour, à Dangerouz pour les nomades d'Ayorou, à Tamalet pour ceux de Filingué.

II. LES NOMADES CULTIVATEURS

Les nomades purs se déplacent sans autre exigence que de trouver des pâturages pour leurs troupeaux. Par contre, les nomades qui s'adonnent tant soit peu à l'agriculture se voient contraints de concilier les exigences des travaux des champs avec celles de la subsistance du troupeau. Beaucoup ne renoncent pas à leurs habitudes nomades et chaque année se rendent à la cure salée. Mais leur départ est retardé par les semis et les sarclages qui suivent.

Prenons le cas des Bella Iburubak d'Ayorou. Ils cultivent à Manas à 35 km à l'est d'Ayorou. En saison sèche, ils font de petits mouvements au sud de leurs terrains de culture, et à proximité des puisards de Tidikit. En saison chaude, à partir de fin mars, ils se rapprochent des montagnes de Tin Tadangawi, situées plus à l'est, et là ils construisent des cases sommaires en paille (*ekarban*, pl. *ekarbanen*) qui sont plus fraîches. Ils restent là jusqu'aux premières pluies en juin. Ils abandonnent alors les *ekarbanen*, et se rapprochent de leurs champs en utilisant à nouveau la tente. Ils procèdent aux semis, puis aux sarclages de leurs champs, et c'est seulement après qu'ils partent pour la cure salée. Ils vont aux mêmes endroits que les nomades purs (*Kel Tahabanat*, *imajeghen* et *imghad*). En 1962, comme ces derniers, ils ne sont pas allés aussi loin que les années précédentes, prétendant en avoir été empêchés par les autorités maliennes. Ils ont seulement atteint In Teylalé, sur la frontière du Mali. Pour y aller, ils ont mis 7 jours : trois jours pour gagner Tatakarat (à 45 km au NNE de Manas) où ils restent deux ou trois jours. Puis en deux jours ils gagnent In-Teylalé, à 25 km au nord de Tatakarat. Là, ils creusent à la houe la terre salée et la font manger à leurs animaux, bovins, ovins et caprins. Ils restent là trois jours, et reviennent

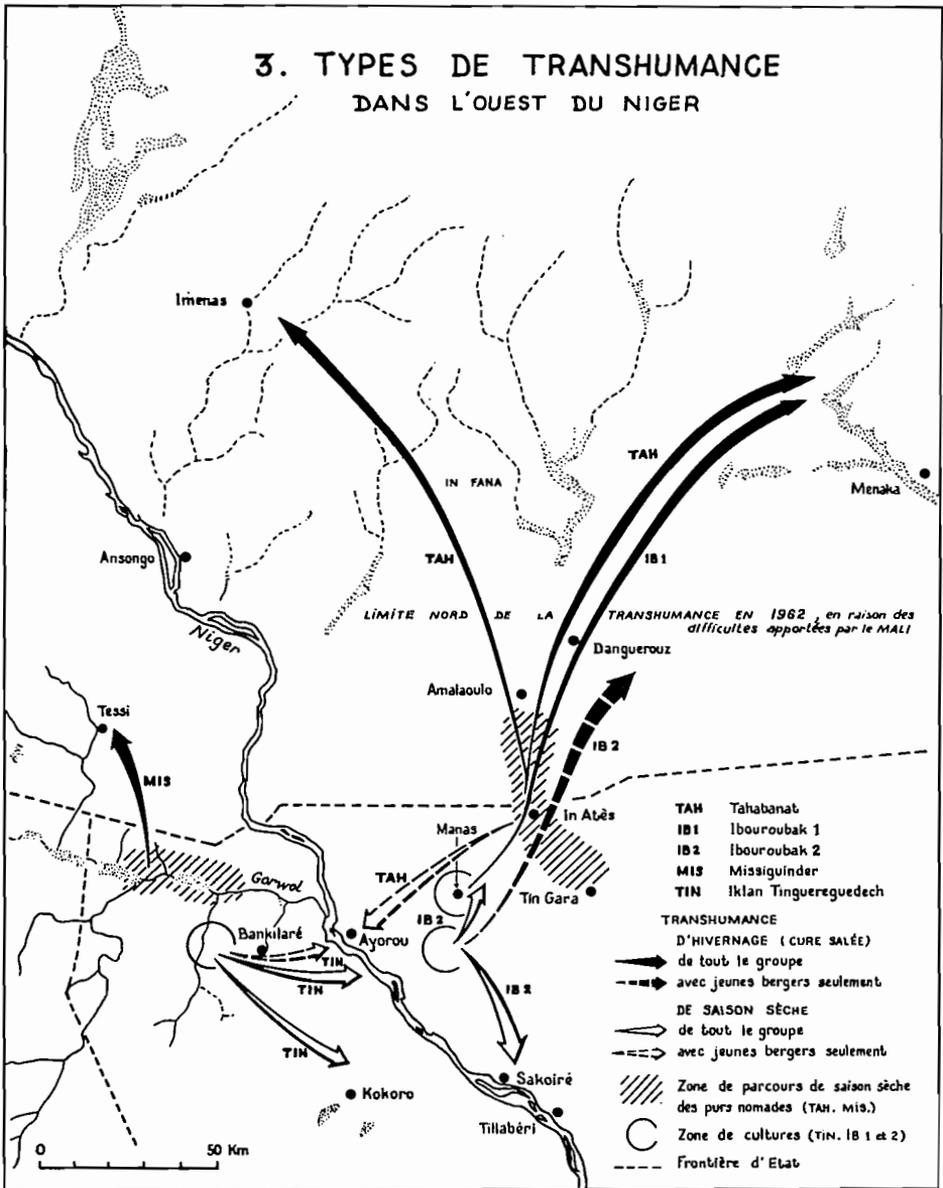


Fig. 3 – Types de transhumance dans l'Ouest du Niger.

lentement, en une dizaine de jours jusqu'à leurs champs, pour ne pas fatiguer leurs animaux. Dans cette fraction de *Bella* Iburubak, tous les membres de la famille vont à la cure salée, personne ne reste sur les champs. Mais il est évident que cette année, en raison d'événements extérieurs au groupe, cette transhumance a été plus courte que de coutume. Ainsi ces *Bella* cultivateurs rejoignent les purs nomades partis avant eux et les précèdent sur le chemin du retour car les récoltes les appellent. Ils effectuent donc la même transhumance, mais à un rythme accéléré. Ainsi chez ces nomades, les travaux agricoles obligent à raccourcir la durée de la cure salée, mais celle-ci reste encore une manifestation collective de tout le groupe.

Chez d'autres *Bella* des groupes Iburubak et Kel Tahabanat rencontrés en novembre 1962 à In Eshku (30 km à l'est d'Ayorou), dans un même campement de 21 tentes, la vie nomade avait pris une autre forme : en saison sèche, ils se tiennent vers les puisards d'In Eshku où nous les avons rencontrés. Puis, à partir de décembre, ils se fractionnent. Certaines familles vont vers le nord près de la mare d'Uletamanas (20 km au nord d'In Eshku), d'autres, au contraire, se dirigent vers le sud, jusqu'aux environs du village de Sakoirra. D'autres enfin restent sur place. En saison chaude, ils se rassemblent à l'ouest d'In Eshku, où ils trouvent de l'eau et des pâturages, et où ils construisent des paillottes sommaires (*ekarbanen*).

En saison des pluies, tous se rapprochent des champs pour les semis. A ce moment-là, les jeunes gens, mariés ou célibataires, partent avec leurs familles à la cure salée ; ils vont eux aussi à la frontière du Mali : Tatakarat, In Teylalé, Tin Tajemt. Les hommes plus âgés restent pour faire les semis et les sarclages ; une fois ces travaux terminés, ils partent à leur tour vers le nord, pour la récolte des graminées sauvages, à Bangeur, et là, ils retrouvent les jeunes gens et les troupeaux qui reviennent de la cure salée. Ensemble ils regagnent leurs champs, et en septembre-octobre, ils font les récoltes. Ainsi, chez eux, la cure salée n'est plus une manifestation collective, et c'est déjà un signe de l'importance que prend chez eux l'agriculture.

III. LES SEMI-NOMADES

Nous en arrivons à un troisième type de nomades que nous distinguons du précédent par le fait qu'il vit de plus en plus autour de son champ, et n'effectue que des mouvements d'assez faible rayon. Dans la région de Bankilaré, la plupart des nomades que nous avons rencontrés étaient de ce type.

Par exemple, un groupe de Logomaten (de classe *imghad*) cultive à Farkoy, à dix kilomètres au sud du village de Taratako. Ils passent toute la saison sèche à cet endroit où ils construisent des cases-tortues, en forme de conque renversée (*ekarbanen*), extrêmement bien faites, et rappelant la tente par leurs ouvertures latérales et leur allongement. Ils restent là pendant la saison chaude également, et ne se déplacent qu'aux pluies, à 3 ou 4 km vers le sud. Ils démontent alors les *ekarbanen* qu'ils reconstruisent sur ce nouvel emplacement. Ce déplacement a d'ailleurs pour but unique d'éloigner les troupeaux des champs ; après les semis, les jeunes gens conduisent les animaux aux terres salées vers Beygourou (20 km au sud de Farkoy), en utilisant les tentes. Ils y restent 15 jours ou un mois, après la récolte. Pendant ce temps, les

hommes plus âgés restent auprès des champs, revenant à leur emplacement de saison sèche lorsque les récoltes sont finies, et vivant toujours sous les *ekarbanen*. Ainsi la cure salée n'est plus la grande transhumance vers le nord, ce n'est qu'un mouvement limité, de faible rayon, accompli par les seuls jeunes gens. L'usage de la tente n'est plus désormais que sporadique, et le fait des seuls bergers.

Les Ibogholliten (métis à titre collectif de *Bella* et d'*imghad*) qui cultivent à Fono (à 12 km au sud de la mare d'Osolo), ne s'écartent que peu de leurs champs au cours de l'année. Ils construisent sur les champs de très grandes *ekarbanen*, comme celles des Logomaten : ce sont des habitations très élaborées, qui sont le signe d'un habitat quasi permanent. Ils ne les quittent qu'aux premières pluies, et après avoir procédé aux semis, ils se dirigent alors vers le nord avec les troupeaux, à 5 ou 7 km de leurs champs, à la hauteur de la route Dori-Téra. De là, ils reviennent sur les champs pour effectuer les sarclages, les animaux, ainsi éloignés, ne risquent pas d'occasionner des dégâts aux cultures. Une fois les sarclages terminés, les jeunes gens vont vers le nord avec les troupeaux jusqu'à Kiral (une vingtaine de kilomètres au nord des champs). Ils vivent sous des tentes, alors que le reste de la famille, resté à mi-distance, s'abrite sous les paillotes.

Lorsqu'arrive le moment des récoltes, les jeunes gens se rapprochent avec les troupeaux, tout en demeurant à une certaine distance des champs, et de là, on va récolter. Une fois les récoltes terminées, tout le monde revient s'installer sur les champs, chacun sur le sien par petits groupes de 2 à 3 *ekarbanen*.

Enfin les *Bella* (*iklan imajeghen*) des Tingeregedesh qui cultivent près de Bankilaré à In Gari et Illamazak, et qui étaient des bergers des nobles de Bankilaré, ainsi que les *Iklan Imajeghen* des Doufarafarak qui cultivent près du village de Tegey, ont un campement quasiment fixe d'*ekarbanen* construites avec beaucoup de soin, à un ou deux kilomètres de leurs champs. Certains y résident pendant la saison des pluies, et de là vont faire les travaux agricoles. Après la récolte, chacun va s'installer sur son champ, sous la tente, et les animaux fument le sol. Au cours de la saison sèche, les troupeaux sont emmenés par les jeunes gens, ou chez certains, par tout le groupe, aux terres salées de Kokoro (50 km au sud-est de Bankilaré), ou à celles qui sont situées en bordure du fleuve, près du village Songhay de Kandadji (25 km à l'est de Bankilaré). Ils y partent avec la tente, et en reviennent au bout d'un mois. A la saison chaude, ils construisent des *ekarbanen* sommaires, près des points d'eau.

Chez tous ces semi-nomades, la cure salée d'hivernage qui autrefois était traditionnelle, a été abandonnée, au lieu de se diriger vers le Nord, au delà du Gorwol, vers Tesi, ils restent toute la saison sèche à proximité des champs. Ils vont seulement en saison sèche aux terres salées, vers l'est, car alors leurs troupeaux ne risquent pas de détruire les récoltes d'une région très cultivée ; ce sont désormais les travaux culturels qui règlent la transhumance.

Près d'Ayorou, sur la rive Hawsa du fleuve, nous retrouvons exactement les mêmes contraintes qu'exercent les travaux des champs sur les nomades. Des Sawani (terme songhay - synonyme d'*iderfan*, affranchis), qui cultivent à Ti-Barey Bareyen (9 km à l'est d'Ayorou), ne participent pas à la transhumance d'hivernage vers les terres salées du nord. Ils font de petits mouvements, campant sous la tente, pendant



Fig. 4 – Bella Ibawan creusant un puisard aux environs de Bankilaré.



Fig. 5 – Ekarbanen, habitat semi-permanent des *Ibogholliten*, près de Fono. En février 1963, le campement est vide.



Fig. 6 – Abreuvement au puits d'Ournkwata. On remarque 4 groupes puisant de l'eau : à droite, Peuls *Bororo*, tirant à la main, au centre et à gauche, groupes de Bella aidés d'un chameau et d'un bœuf tracteurs (hors de la photo), dont la corde s'enroule autour d'une poulie.



Fig. 7 – Bovins mangeant la terre salée aux environs de Beibaten.

toute la saison froide... En saison chaude, ils se rapprochent de Garey (5 km au sud de leurs champs), et là, ils construisent des *ekarbanen* sommaires, qui sont les habitations qui protègent le mieux de la chaleur. En saison des pluies, ils habitent tout près de leurs champs, dans des paillotes rondes en paille (*attaram*, pl. *attaramen*), comme en construisent les sédentaires, et ils font semis et sarclages. A ce moment-là, les jeunes gens vont aux terres salées toutes proches de Beibatén (à 10 km au S.W.), le long du fleuve, alors que le reste de la famille ne quitte pas les champs. Puis ils partent de nouveau sous la tente vers Garey, au Sud, pour récolter les graines sauvages, d'où ils reviennent pour la récolte du mil. Ainsi, ces *Iderfan* utilisent au cours de l'année trois types d'habitat : *attaramen* pour la saison des pluies, *ekarbanen* pour la période des chaleurs, tente tout le reste du temps.

Vers Tahoua, des *Iderfan* également, cultivant dans la région d'In Karkadan (30 km à l'ouest de Tahoua), restent aussi de plus en plus centrés autour de leurs champs ; en saison des pluies, les jeunes gens accompagnent les troupeaux vers le nord aux terres salées d'Iguélin. Il faut compter un mois pour s'y rendre. Cette année (1962) aucun jeune homme du campement n'y est allé : ils confient dans ce cas leurs bovins aux Peuls des environs, depuis l'époque des semis jusqu'à la fin des récoltes moyennant 100 francs par animal.

Ils utilisent également trois types d'habitat : pendant la saison chaude, *ekarbanen* extrêmement sommaires, qui, malgré un même nom, n'ont rien à voir avec celles de la région de Téra : ce sont de simples abris de branchages, recouverts de tiges de mil ; paillotes rondes en paille sur les champs à la saison des cultures, la tente le reste du temps, avec laquelle ils effectuent de tout petits déplacements.

Ces *Iderfan* se rendaient tous à la cure salée il y a une vingtaine d'années. Actuellement, ils ont recours à des bergers Peuls. C'est là la marque de l'importance que prend chez eux la vie des champs, comme nous allons le voir chez les anciens nomades sédentarisés.

IV. LES SEDENTARISES

Enfin nous appelons « Sédentarisés » les anciens nomades qui se sont fixés définitivement dans un village permanent. C'est le cas par exemple, sur la rive Gurma, du village de Mamasey (dont le nom tamasheq est Tumumushi), habité par des *ighawellen*, qui dépendaient autrefois des *imajeghen* Iratafan, installés sur l'autre rive. De même, sur la rive Hawsa, le village de Beibatén. Dans le cercle de Filingué, ce sont tous les Toauregs et Bella de l'Imanan, à Bonkoukou, du Tagazar, à Tabla, ou encore les villages d'Umkwata, au nord d'Abala, et de Takawat, près de Filingué.

La sédentarisation définitive est marquée :

- par un habitat permanent : cases en banco le plus souvent,
- par l'abandon des pratiques pastorales : les troupeaux sont confiés, contre rémunération, aux Peuls du voisinage, qui les emmènent aux terres salées du Fako Maydulu (cercle de Filingué), ou les tiennent simplement éloignés des champs. Ces bergers sont

le plus souvent rétribués en mil. A Mamasey, par exemple, une gerbe de mil pour un bœuf. A Bonkoukou, une botte de mil et 100 francs pour un bœuf,

— enfin, pour les villages de nomades sédentarisés isolés en zone sédentaire, c'est l'abandon progressif de la langue Tamasheq, au profit de la langue dominante dans la région : c'est ainsi qu'à Mamasey, les jeunes parlent Songhay, et le nom Songhay du village a prévalu dans l'usage administratif, ce qui n'est pas le cas pour le reste de la toponymie des zones habitées par les Touaregs. En effet, ils sont désormais rattachés administrativement à la chefferie du canton sédentaire, Songhay, ou Hawsa, suivant le cas, et n'ont plus que des liens « historiques » et ténus avec leur groupe d'origine.

A Umkwata, c'est la langue hawsa qui prend de plus en plus d'importance.

Signalons toutefois que les Touaregs de l'Imanan et du Tagazar, qui se sont sédentarisés avec leurs *Bella*, en occupant complètement ces deux cantons où ils sont les maîtres, ont conservé plus facilement l'usage de leur langue et leurs traits culturels originaux.

*

Dans ce premier chapitre, nous avons examiné différents types de transhumance. Nous sommes partis des purs Nomades, pour en arriver aux cultivateurs sédentaires, qui ne nous intéressent que dans la mesure où ils sont d'anciens nomades.

Mais cela ne signifie pas que ces différents types soient des stades successifs d'une évolution se terminant obligatoirement par la sédentarisation totale. Depuis longtemps déjà, les *imajeghen* avaient des *iklan* qui cultivaient pour eux à la limite de la zone sédentaire, et qui leur fournissaient le mil dont ils avaient besoin, tout en étant les bergers d'une partie de leurs troupeaux.

Mais il est certain que le phénomène de la libération des *Iklan* a provoqué l'extension des surfaces cultivées : les *Iklan* cultivant désormais à leur propre bénéfice, se sont rendus compte du profit qu'ils pouvaient retirer de la vente du mil, et donc cultivent davantage, de même que les *Iklan* de tente qui, ayant abandonné les campements de leurs maîtres viennent s'installer dans une zone où ils peuvent défricher des champs.

Ainsi chaque groupe se trouve devant une situation nouvelle qui ne cesse d'évoluer, et il doit trouver de nouveaux moyens pour assurer sa subsistance ; nous allons voir comment cette évolution crée de nouveaux rapports entre les groupes, entre les classes, et provoque souvent des conflits.

CHAPITRE IV

LES DIFFERENTES CLASSES DE LA SOCIÉTÉ TOUAREGUE : LEUR ÉVOLUTION ET LES CONFLITS QUI EN RESULTENT

Pour bien comprendre l'évolution actuelle, il faut se rendre compte qu'avant l'intervention coloniale, la société touarègue formait un tout cohérent et hiérarchisé, basé sur la prépondérance d'une aristocratie guerrière, les *imajeghen* comme nous l'avons brièvement rappelé dans le premier chapitre; c'étaient eux qui offraient la protection aux tribus vassales d'hommes libres ou de captifs, dans le cadre de confédérations politiques et guerrières (*ettebel*, litt. « tambour de guerre ») (1) en échange de redevances diverses. Ils conduisaient, au nom et quelquefois à l'aide de leurs tributaires, les expéditions guerrières et les rezzous contre les sédentaires (lutte des Touaregs Tingeregedesh sur la rive Gurma, contre les Songhay), ou contre d'autres confédérations touarègues (lutte des Iullemmeden Kel Dinnik de Tahoua, au cours de la seconde partie du XIX^e siècle, contre les Kel Gress, contre les Kel Ataram de Ménaka, et tout à la fin du siècle, contre les Kel Ahaggar.

Or, dès la conquête, les Français eurent en vue la pacification des territoires conquis, et prirent rapidement des mesures pour l'assouplissement de la condition servile des *Iklan* (2).

A la suite de la révolte générale des Touaregs en 1917, la répression, très dure, morcela les confédérations pour les affaiblir, et permit à bien des *Iklan* de se libérer. Or, dès lors que les rapports entre nobles et vassaux, entre maîtres et serviteurs sont mis en cause, les *imajeghen* voient leur économie se transformer complètement (de même que les *imghad* et *ineslemen* qui possédaient eux aussi leurs propres *Iklan*). Ils essaient par tous les moyens de conserver l'état antérieur, mais privés des guerres qui étaient leur raison de vivre (et leur façon de s'enrichir), ils sont impuissants à maintenir leur autorité : dans un pays pacifié, leurs tributaires n'ont plus besoin d'eux.

La libération des captifs est un phénomène qui a toujours existé : un *akli* peut être libéré pour des services éminents rendus à son maître, ou par un « geste pieux » de la part de celui-ci. Nous avons déjà vu que les *Iderfan* sont des affranchis, bien souvent de longue date ; mais cet affranchissement était toujours le fait du maître,

(1) Nicolaisen : Relations politiques et sociales chez les Touaregs de l'Aïr et de l'Ahaggar.

(2) M. Sellier : Note sur l'histoire et le peuplement du cercle de Niamey, chap. VI : « Dans le Tagazar et l'Imanan, tous les efforts portent sur l'affranchissement des tribus Bella ». (1904)

qui lui seul en décidait. Ainsi le mouvement massif de départ des *iklan* crée une perturbation complète dans cette société ; les *imajeghen* comme les *imghad* et les *ineslemen* ne peuvent pas s'y opposer, et se trouvent démunis désormais d'une main d'œuvre servile qui au loin les ravitaillait en mil, gardait les troupeaux et les abreuvait, et dans la vie même du campement s'occupait de toutes les tâches domestiques.

On assiste donc à une fragmentation de cette société au détriment de l'aristocratie guerrière, privée désormais à la fois de ses butins de guerre et de ses redevances.

En général, la proportion des *iklan* dans le groupe Touaregs augmente du nord au sud. Les chiffres donnés par le Commandant Reeb (1), quoique très anciens, sont cependant significatifs : dans le cercle de Gao (Mali), les *iklan* de la circonscription de Kidal représentaient 13 % du total du groupe Touareg, contre 44 % à Menaka. Au Niger, dans le cercle d'Agadès, la proportion des *iklan* était de 28 %, contre 70 % à Tahoua. Et plus au sud, en pleine zone sédentaire, à Ayorou et Bankilaré (2), la proportion est encore plus forte, puisqu'elle dépasse 80 %. Au cours des guerres les Touaregs firent de nombreux captifs chez les sédentaires, qui s'installèrent dans les marges méridionales. C'est pourquoi beaucoup d'*iklan* s'étaient constitués en fractions séparées ne relevant plus que de l'*amenokal*, ou parfois de leur ancien maître, mais vivant souvent à grandes distances des *imajeghen* (ou des *imghad*), dont ils dépendaient.

I. L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DES DIFFERENTES CLASSES (3)

Il est souvent difficile de se faire une idée exacte de la répartition numérique des différentes classes, les recensements administratifs continuant souvent à rassembler dans la famille d'un même chef des *iklan* qui ont été libérés depuis longtemps. Et dans les campements d'*imajeghen* il est parfois délicat de distinguer nobles et serviteurs qui vivent en symbiose presque comme les membres d'une même famille.

Mais la suite de ce rapport montrera à quel point la distinction entre les classes est importante, par la différence de comportement et de problèmes économiques qu'elle pose : sur ce point particulier de la situation démographique, les résultats de l'enquête statistique actuellement en cours chez les nomades seront du plus haut intérêt. Les renseignements qui suivent ont été trouvés, pour certains groupes, dans les rapports d'administrateurs, souvent anciens.

(1) cf. Reeb : les Noirs au sein de la société Touarègue (Soudan - Niger) conf. Cheam 1948.

(2) Pour ces deux derniers postes, les chiffres cités sont tirés de recensements administratifs. Ayorou : 1955 - Bankilaré : 1947.

(3) N.D.L.R. Depuis la rédaction de ce rapport, des enquêtes statistiques menées en milieu de contact nomades-sédentaires (Sénégal, Niger, Mali) ont montré d'une manière convergente un dynamisme démographique proportionnel au degré de sédentarité : le taux d'accroissement est le plus faible chez les purs nomades, et augmente des semi-nomades aux agriculteurs. Cependant le taux d'accroissement, bien que faible, est *positif* chez les nomades, contrairement à ce que révèle le rapport cité ici, dont les conclusions ont été démenties par l'enquête démographique de 1963 (taux brut de reproduction : 3,2 dans l'ensemble Touareg au Niger).

— Les *Imajeghen* : ils ne représentent, en définitive, qu'une infime minorité des Kel Tamasheq, et cela, dans tous les groupements : 0,5 % des Kel Dinnik de la subdivision nomade de Tahoua (1), 3,7 % des nomades Kel Tamasheq d'Ayorou (2), 0,2 % du groupement Tingeregedesh de Bankilaré (3).

L'évolution démographique est jugée généralement extrêmement grave : « Les Touaregs nobles sont actuellement en voie de disparition », dit le rapport du poste d'Ayorou daté de 1955. Parmi les trois fractions *imajeghen* une est encore purement nomade. Les Kel Taharabanat, et deux en voie de sédentarisation, les Ihayawan (4) et les Iratafan.

Chez les Kel Tahabanat, on compte 16 ménages, ayant eu 28 enfants de moins de quinze ans, soit moins de deux enfants en moyenne par ménage. Mais il y a aussi 18 hommes et 8 femmes célibataires.

Chez les Ihayawan, on compte 8 ménages avec 9 enfants, soit un enfant par ménage en moyenne ; et on trouve également 12 hommes et 13 femmes célibataires.

Enfin chez les Iratafan, 6 ménages avec 13 enfants, soit deux enfants par ménage, et 8 hommes et 7 femmes célibataires.

Dans le groupement Tingeregedesh de Bankilaré, « La situation démographique est désespérée », dit le rapport de 1947. Sur les 40 *imajeghen* Tingeregedesh on trouve :

— au dessus de 40 ans	10
— entre 15 et 40 ans	21
— moins de 15 ans	9

Sur 15 hommes de 20 à 40 ans, 8 sont célibataires, et 4 n'ont pas d'enfants.

Chez les Kel Dinnik, la situation est à peu près la même.

Les *imajeghen* sont donc une minorité, et une minorité qui ne se développe guère. On remarque en particulier le grand nombre de célibataires, surtout chez les femmes, ce qui est un phénomène extrêmement rare dans les sociétés africaines. Les premières explications que l'on peut donner sont que, décimés par les guerres récentes, la révolte de 1917 et les répressions qui suivirent, les *imajeghen* sont si peu nombreux dans certains groupes qu'ils trouvent difficilement les femmes nobles qui leur conviennent, et qu'ils préfèrent le célibat à la mésalliance. Désireux à tous prix de conserver leur particularisme, ils se resserrent sur eux-mêmes, et continueraient à n'épouser que des gens de leur classe. Pourtant cela n'explique pas complètement le nombre élevé des célibataires des deux sexes (et l'on a par ailleurs de multiples

(1) F. Nicolas : Tamesna - Les Iullemeden de l'Est ou Touareg Kel Dinnik, Paris 1950. D'après liste nominative des *Imajeghen* du Kel Dinnik, p. 206.

(2) cf. Nivon, rapport 1955 sur les nomades du cercle de Tillabéry, poste d'Ayorou, rapport ronéoté.

(3) Rapport 1947 sur le groupement Tingueredech, poste de Bankilaré. Toutes les données démographiques sont tirées de ces deux rapports.

(4) Les Ihayawan ne sont pas des *Imajeghen* mais doivent être assimilés aux *imghad*.

exemples de métissages entre *imajeghen* et *iklan* par exemple (1)), ni le petit nombre d'enfants.

Il est donc indispensable d'essayer d'élucider ce problème, à la fois par l'enquête démographique statistique, et par une étude poussée du système de parenté, avec relevés de généalogies remontant aussi loin que possible dans le temps. Cette partie de notre travail a été seulement ébauchée, et ne peut faire pour l'instant l'objet d'aucune conclusion.

— Les *Imghad* sont plus nombreux que les *imajeghen* mais restent une minorité en face de la masse des *iklan*. A Bankilaré, dans le groupement Tingeregedesh, ils représentent 14 % de la population. A Ayorou, ils sont moins nombreux, 7 % seulement. Nous n'avons trouvé aucun chiffres plus détaillés les concernant probablement parce qu'ils sont dans une situation démographique plus saine que celle des *Imajeghen*, par le simple fait qu'ils sont plus nombreux et par conséquent forment des groupes plus cohérents et équilibrés. Mais ceci aussi reste à étudier de plus près.

— Pour les *Ineslemen*, nous n'avons pas de chiffres distincts.

Ces trois groupes sont monogames, et se distinguent en cela des *iklan*.

— Les *Iklan* sont, nous l'avons déjà dit, la masse. A Bankilaré, les *iklan* et toutes les fractions, y compris ceux qui sont encore en service auprès de leurs maîtres, représentent 83 % du groupement Tingeregedesh. A Ayorou, ils sont 87 %. Parmi ceux-ci, on peut distinguer 230 « *iklan* de tente », et 6.336 appartenant à des fractions séparées. Il semble qu'ils soient en voie d'accroissement rapide car dans les rapports administratifs, où l'on note la situation désespérée des *imajeghen*, on relève un nombre relativement important d'excédents de naissances sur les décès dans chaque groupement où il n'est pas fait mention distincte de chaque classe sociale.

Entre les deux recensements de nomades d'Ayorou en 1951 et 1954, on note, dans le groupement Ihayawan (au total 968 personnes en 1954), un excédent de 123 naissances sur les décès.

Dans le groupement Iratafan (619 personnes), un excédent de 34 naissances, et chez les Kel Tahabanat (5.783 personnes) un excédent de 644 naissances.

Cet accroissement ne peut donc être que le fait des *Iklan*, masse dynamique en plein accroissement.

Signalons aussi que les *Iklan* peuvent être polygames, mais qu'en fait cela n'est pas très fréquent : dans le petit groupement des Dufarafarak (2) du poste de Bankilaré, le recensement de 1953 notait 15 cas de bigamie et 2 de trigamie (le groupement comprenait 788 hommes imposables).

(1) cf. J. Nicolaissen : Relations politiques et sociales des Touaregs de l'Air et de l'Ahaggar, Et. Nigériennes 1963.

(2) cf. Rapport Lacroix, 1953, Recensement du groupement Dufarafarak, poste de Bankilaré.

Ainsi la situation démographique pose déjà un problème, car elle oppose une masse pleine de vitalité et en rapide croissance à une infime minorité de nobles et à un nombre un peu plus important d'*imghad* et d'*ineslemen*.

II. QUELQUES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES DIFFÉRENTES CLASSES

a) Les *imajeghen* ont une conscience extrême d'appartenir à une aristocratie blanche qui les distingue du monde noir qui les entoure. Cette conscience est accrue et s'explique par le fait de leur si petit nombre.

Les *imajeghen* se distinguent aussi du reste des Kel Tamasheq par un certain nombre de traits culturels. Citons entre autres :

– *L'importance du chameau* qui est l'animal noble. On vante les vertus du lait de chamelle. La dot que l'on fixe pour un mariage se compose toujours de chameaux, à l'exclusion de tout autre animal. Chez les *imajeghen* beaucoup de femmes possèdent personnellement un chameau de monture, pourvu d'une selle spéciale et surmontée d'un palanquin les abritant du soleil.

– *La dépendance économique de la femme*. De nombreux auteurs ont signalé la situation privilégiée de la femme dans la société touarègue. Il n'en demeure pas moins vrai que son rang la prive de toute indépendance économique. Lorsqu'une jeune fille noble rejoint son époux au moment du mariage, elle n'apporte avec elle ni tente, ni lit, ni aucun instrument ménager. Seule sa servante l'accompagne, suivie de son chameau de selle. C'est son mari qui doit entièrement équiper le ménage. Elle se contentera de surveiller les travaux domestiques de ses servantes, qui préparent la nourriture et soignent les enfants. Elle laisse en se mariant ses animaux personnels dans le campement de son père. Déchargée de tous soucis, elle ne dispose cependant d'aucun bien. Il lui est interdit de se rendre au marché, sous peine de déchéance sociale. (Observations chez les seuls Kel Tahabanat et Tingeregedesh NDLR).

b) Les *ineslemen* sont les marabouts constitués en fractions séparées : « Ils s'occupent de religion, de justice, d'instruction publique » (1). Les tribus maraboutiques étaient considérées autrefois comme vassales. Aujourd'hui, elles ont acquis une grande importance, surtout chez les Kel Dinnik.

– Pour des raisons historiques anciennes d'abord : révolte des tribus maraboutiques contre les nobles, à la suite de quoi ils prirent le pouvoir au début du XIX^e siècle, grâce à El Gelani, de la tribu des Attawari. Mais cet entr'acte fut interrompu par Ibra, de la tribu des Tamesgidda, qui fut lui-même éliminé par les *imajeghen* Kel Dinnik qui reprirent leur pouvoir. (2)

(1) cf. F. Nicolas Tamesna, p. 57.

(2) cf. F. Nicolas, Tamesna, et Urvoy, Histoire des Oulliminden de l'Est.

— Pour des raisons plus récentes : l'Administration coloniale à la suite des révoltes des Touaregs, a souvent favorisé les *ineslemen* aux dépens des *imajeghen* (par exemple en formant le 7^e groupe de la subdivision nomade de Tahoua, dirigé par les Igdalen (maraboutiques), aux dépens des nobles Ikherkheren du 4^e groupe).

Ainsi les *Ineslemen* détiennent maintenant, à Tahoua, des pouvoirs politiques tout en conservant leur rôle religieux.

Ils recouvrent, à ce titre, un certain nombre de redevances (*Tamesdeg*), qui se décompose ainsi :

- 1/10 de la récolte de mil,
- 1/40 chèvres ou moutons,
- 1 taurillon de deux ans sur 30 têtes de bovins,
- parfois 1 mouton sur 5 chameaux.

La *tamesdeg* est donnée par chacun au marabout dont il est client, et parfois partiellement et directement en aumônes aux pauvres et aux orphelins.

Ainsi les *Ineslemen* ont souvent cumulé le « temporel » et le « spirituel », car la *tamesdeg* dans les temps anciens était « une aumône religieuse due au chef en tant que chef religieux, parce qu'il est inséparable de son qadi et imam, qu'il fait participer au revenu. Actuellement, la *tamesdeg* n'a plus ce caractère d'Etat, et est recueillie par les marabouts seuls... (1). »

c) Les *imghad* sont des hommes libres, vassaux qui autrefois payaient tribut aux *imajeghen* auxquels ils étaient rattachés dans le cadre d'une confédération politique. Ils sont possesseurs de grands troupeaux, composés surtout de bovins, de chèvres et de moutons. Chez les *imghad* la dot est fixée aussi bien en bœufs qu'en chameaux.

Ils sont en général monogames, mais la règle n'est pas aussi strictement suivie que chez les *imajeghen*.

La femme est moins dépendante de son mari que la femme noble : elle ne travaille pas, dans la mesure où elle peut avoir une servante qui la décharge des travaux matériels. Cependant, à son mariage, elle apporte chez son époux la tente, le lit et tous les objets domestiques de son futur ménage. Elle apporte également avec elle, au campement de son mari, les animaux qui lui ont été donnés à sa naissance (*ajif*) et ceux que son père lui a prêtés à l'occasion de son mariage, et dont elle a l'usufruit (*timuzagen* ou *tewet*)

Signalons sur la rive Gurma des groupes *imghad* qui ont acquis une situation sociale élevée, en raison de leurs exploits passés, en particulier les Logomaten.

Ainsi la différence que l'on voit apparaître entre les nobles et leurs vassaux sont la survivance du passé où les relations politiques au sein des différentes confédérations s'accompagnaient d'une spécialisation du cheptel entre les différentes

(1) cf. Nicolas, Tamesna, p. 191.

classes (1). Les chameaux pour les nobles, les bovins et les petits animaux pour les vassaux.

d) Les *Inadan* sont les artisans. Ils ne sont pas constitués en fractions séparées, contrairement à ce que certains recensements font apparaître. Les femmes travaillent le cuir : ils fabriquent les tentes, les sacs, les coussins, les porte-amulettes, les selles, les porte-feuilles, les différentes nattes de lit.

Ils travaillent le bois : et font les lits, les mâts sculptés qui entourent le lit, les écuelles, les cuillères. Ils travaillent le métal, enfin, et fabriquent les bijoux, les cadenas, les couteaux, les haches, les lances et les poignards.

Chez les Kel Tahabanat d'In Atès, les *Inadan* se tiennent à l'est du campement des Nobles, à une centaine de mètres environ. Ils vivent dans une dizaine de tentes alignées du nord au sud, parallèlement à celles des *imajeghen*.

e) Les *Iklan*, bien qu'anthropologiquement très différents des Touaregs, ne constituent pas à proprement parler un groupe ethnique. Ils sont d'origines très diverses : populations autochtones de race noire du Sahara soumises à la conquête du pays par les guerriers Touaregs, prisonniers de guerre ramenés de raids chez les populations de la région soudanaise, très rares sont ceux qui se souviennent encore aujourd'hui de quel groupe ethnique sont issus leurs ancêtres. Ils avaient été complètement assimilés à la société touarègue, aussi bien sur le plan linguistique que sur le plan culturel.

Iklan en Tamasheq, *Bella* en Songhay, *Buzu* en Hawsa, est un terme qui désigne donc, non une origine ethnique quelconque, mais une condition sociale, la condition servile. Ils se distinguent cependant en plusieurs catégories et actuellement encore on peut distinguer :

— *les Iklan de tentes* : véritables serviteurs, qui sont au service d'un maître, noble, marabout ou vassal. Ces *Iklan* traditionnellement ne possèdent rien en propre. S'ils vivent au campement de leur maître, les hommes sont bergers et s'occupent des animaux, les femmes pilent le mil et font la cuisine. Parfois ils cultivent et vivent dans un campement séparé, du moins pendant une partie de l'année. Ils donnent une partie de la récolte du mil à leur maître et gardent le reste pour se nourrir eux-mêmes. En principe, ils ne possèdent aucun animal : bergers du troupeau de leur maître, ils en consomment le lait.

Quand ils vivent dans le campement de leurs maîtres, leurs tentes sont situées à l'ouest, au delà des enclos à petit bétail (petits veaux, chèvres et moutons), d'où le nom qu'on leur donne parfois de *Defar afarag*, « derrière l'enclos ». Les tentes des maîtres s'alignent du nord au sud, les ouvertures étant est-ouest, et celles des *Iklan* suivent un même alignement, plus à l'ouest, chaque tente de serviteur se trouvant au niveau de celle de son maître.

(1) cf. J. Nicolaisen, Relations Politiques et Sociales chez les touaregs de l'Aïr et de l'Ahaggar.

Prenons par exemple le cas des Iberogan (Ikarashan) de Tahoua, qui sont dépendants des Igdalen, tribu maraboutique : ils possèdent encore une main-d'œuvre servile. Lorsqu'un *akli* se marie, il doit demander l'autorisation du maître de sa future femme ; c'est lui qui consent à la laisser rejoindre son époux. Ce sont les maîtres de l'*akli* et de la *taklit*, qui respectivement se substitueront aux parents des époux, le premier en fournissant la dot (25 chèvres), qui n'est d'ailleurs pas indispensable et qui peut être payée après que le mariage ait été consommé, le second en ayant la garde des animaux de la dot, et qui devra les restituer en cas de divorce aux dépens de la femme. C'est le même qui fournira à la jeune épouse la tente et les instruments de ménage. Lorsque la *taklit* rejoint son mari, il arrive que son maître l'accompagne avec des animaux qu'il lui prête, et les enfants issus de ce mariage appartiendront au maître de l'épouse. Il arrive que le mari et la femme vivent séparés une partie de l'année, chacun dans le campement de son maître.

Ces *Iklan* de tente sont encore nombreux chez les nomades, mais leur situation évolue vite, et beaucoup quittent leur maître. Aussi actuellement leur situation est-elle imprécise, restant traditionnelle chez ceux qui continuent à vivre dans le campement de leur maître, plus floue chez les cultivateurs. Tous ces *Iklan* étaient désignés dans les derniers recensements administratifs comme « *iklan imajeghen* » ou « *Iklan Kel Tahabanat* », « *Iklan Logomaten* », du nom du groupe dont ils dépendaient.

— Les *Iklan* constitués en fractions séparées, (*Iderfan*, *Iboghollitan*, *Iklan n egef*, cf. ch. II), donnaient traditionnellement des redevances à leur chef politique, c'est-à-dire à l'Amenokal, un peu comme les vassaux. Il y avait plusieurs sortes de redevances :

- *tiuse* est la redevance régulière en mil, beurre, fonio et animaux, à l'amenokal.
- Mais en plus il y avait la cotisation due pour des occasions spéciales, ou *tirgit*.
- Enfin les *imajeghen* pouvaient venir et saisir dans le campement des *Iklan* les animaux ou le mil dont ils avaient besoin, c'était *tarkept*.

A Bankilaré, (cercle de Téra), les Bella des fractions autonomes des Tingeregedesh donnaient régulièrement ce qu'on appelait le *timuzagen*, prêts de vaches à l'amenokal au début de l'hivernage, qui les restitue avec les veaux quand elles ne donnent plus de lait.

Ils donnaient aussi le *tibsey*, don en mil, en quantité déterminée, à l'amenokal.

Enfin diverses autres redevances, variables selon les groupes Bella, en beurre (*tizageni*), fromage (*tikomari*) et en moutons pour la fête de la Tabaski.

Actuellement, ces redevances continuent à être versées par certains *Iklan* qui gardent des relations de bonne entente avec leurs anciens maîtres. Mais les Bella qui reconnaissent fournir cette contribution précisent que ce n'est pas une redevance forcée (*tiuse*), mais un don volontaire (*tenafut*) pour un chef estimé. On ne reconnaît que rarement que c'est par crainte ou par contrainte que l'on se soumet encore à cette pratique.

III. L'ÉVOLUTION : LES CONFLITS QUI EN RÉSULTENT

Les *imajeghen* devant cette évolution rapide, éprouvent de grandes difficultés à s'adapter. Il semble que la situation soit un peu différente chez les purs nomades et chez ceux qui sont plus ou moins en zone sédentaire.

Les nomades purs, Kel Tahabanat d'Ayorou ou Iullemeden de Tahoua, par exemple, ont conservé un certain nombre d'*Iklan* de tente, vivant dans leurs campements : les femmes nobles peuvent encore être déchargées de toutes les tâches domestiques. Les *Iklan* effectuent les plus durs travaux ; ils creusent les puisards, ils abreuvent les tourpeaux, ce qui est un travail particulièrement pénible en saison sèche. Donc l'économie du campement reste encore ce qu'elle était : en décembre 1962, le campement des *Imajeghen* Kel Tahabanat d'In Atès (80 km au nord d'Ayorou) était composé de 17 tentes d'*Imajeghen*, qui se succédaient du nord au sud. A l'ouest de l'alignement des tentes nobles, au-delà des petits enclos à bétail, on trouvait selon une ligne parallèle, 14 tentes d'*Iklan*. A une centaine de mètres à l'est, dans un troisième alignement nord-sud, se trouvaient 10 tentes d'*Inadan*.

Par contre les *imajeghen* qui se sont installés en zone sédentaire, restant fixés en un point déterminé (c'est le cas des Tingeregedesh à Bankilaré), ou effectuant de tout petits mouvements autour d'un emplacement fixe, comme les Iratafan à Bibyergu, au sud-ouest de Tondia, se trouvent dans une situation très difficile.

Les premiers sont en conflit ouvert avec leurs *Iklan*, les seconds ont libéré les leurs, sentant qu'il valait mieux garder des liens d'amitié avec eux, pour qu'ainsi ils continuent à leur rendre des services, plutôt que de les maintenir malgré eux dans leur propre campement. Les *Iklan* se sont installés au village voisin de Tondia.

Ces problèmes sont les mêmes chez les *ineslemen* et les *imghad*. Les Kel Eghlal et les Igdalen de Tahoua (*ineslemen*) ont réussi à maintenir leurs *iklan* dans une totale dépendance : ce sont de purs nomades dont l'autorité et l'influence restent considérables sur leurs captifs, réputés doux et peu revendicatifs.

Par contre les *imghad* Allashaten, semi-nomades de la région de Bankilaré, qui font de petits mouvements autour de Diré Bangou (à 10 km au Sud de Mehana), ont dû laisser partir leurs *Iklan*, non sans avoir essayé longtemps de les retenir, en faisant appel pour cela à l'administration.

Or, durant tout le temps de la période coloniale, les Administrateurs, devant tous ces conflits, se sont trouvés très embarrassés : dans un rapport sur le groupement Tingeregedesh, l'Administrateur conclut : « Il convient d'appuyer les marabouts Touaregs qui appliquent une coutume que nous ne pouvons pas imposer en raison de nos principes égalitaires », et d'ailleurs : « comme les marabouts ont eux-mêmes des *Bella*, il n'y a pas à craindre une évolution trop rapide, évolution qui provoquerait des désordres sociaux » (1). C'est pourquoi dans certains cas on arriva à des jugements bâtarde, comme la « Convention entre les Allachaten et les *Bella*

(1) Rapport sur le groupement Tingueregedech, 1947, poste de Bankilaré.

faite à Téra, le 2 janvier 1942 (1). Dans cette convention, on maintient les *Bella* dans leur condition servile, tout en leur permettant de posséder des animaux en propre, à condition "qu'ils s'engagent à suivre et servir les Allachaten, les hommes comme cultivateurs et pasteurs, les femmes comme pileuses". Les *Imrad* s'engagent en retour à payer l'impôt de leurs *Bella*, à les vêtir, et à ne pas s'approprier "*comme la coutume le leur permet*", tout ou partie des animaux laissés par ceux-ci. C'est évidemment un replâtrage boiteux qui ne peut que mécontenter les deux parties : on maintient l'état antérieur, en s'appuyant sur la tradition et la coutume, tout en demandant aux maîtres de ne pas user complètement des droits que leur accorde cette coutume : c'est une gageure.

Ainsi, si l'Administration coloniale a souvent provoqué la libération des *Bella*, soit lorsque les *imajeghen* et les *imghad* étaient puissants et semblaient une menace pour la paix et la sécurité (2), soit par sentiments humanitaires, elle a, par la suite, hésité à accélérer un mouvement qui risquait d'ébranler sur ses bases une société devenue vulnérable et qu'elle contrôlait surtout par l'entremise de ses chefs et des *imajeghen*. Pour l'administrateur, enfin, il semblait plus simple, pour tous ses rapports avec les nomades, de n'avoir que quelques interlocuteurs, des chefs reconnus à l'autorité incontestée, plutôt qu'une poussière de petits chefs indisciplinés et éparpillés dans de multiples campements éloignés et difficiles à atteindre.

Certains pensaient qu'il fallait restaurer l'autorité des *imajeghen*, à Tahoua par exemple, où l'on avait permis aux maraboutiques de prendre trop d'influence. L'administrateur F. Nicolas concluait le chapitre sur l'histoire dans son livre sur les *Kel Dinnik* : "La race des chefs n'est pas éteinte, et une restauration de l'autorité sur les bases anciennes (en utilisant ce que les indigènes eux-mêmes respectent) n'est pas impossible avec de la prudence et du tact" (3).

Mais bien souvent aussi un équilibre fragile fut maintenu dans un groupement grâce à la permanence d'un même chef, qui pouvait perpétuer ses droits tout au long de son règne. Tel était le cas du groupement *Tingeregedesh*, dont l'Amenokal *Rhabiden* imposa pendant 40 ans (de 1917 à 1947) sa forte personnalité, et prouva sa très grande habileté auprès de ses ressortissants aussi bien que de l'Administration en ne renonçant à aucun des droits que lui donnait la coutume. A sa mort, toutes les difficultés éclatèrent : ses successeurs, *Madani*, puis *Boula*, qui n'avaient ni son autorité, ni sa ruse, ne purent maintenir ses prétentions, et entrèrent en conflit avec leurs *Bella* (4) au sujet des troupeaux confiés par *Rhabiden* à ses bergers, et dont ils pensaient hériter. A la mort de *Madani*, frère cadet de *Rhabiden*, la question de ses troupeaux se posa également : les *Bella* prétendirent que les troupeaux dont ils avaient la charge leur appartenaient personnellement. Quelques-uns seulement admirent qu'une petite partie des animaux leur avaient été confiés par leur ancien maître.

(1) Voir pièce en annexe : "Convention..." p. 38.

(2) Ainsi, en 1917, après la révolte, de nombreux *Iklan* furent libérés à Tahoua, les *Iklan* des *Tellimdez* entre autres.

(3) F. Nicolas, ouv. cité, p. 106.

(4) Cf. Rapport *Riou*, 1962, Etude d'un règlement des contestations entre Touaregs du cercle de Tera et leurs anciens *Bella* sur la propriété des troupeaux confiés à ces *Bella* par leurs anciens maîtres.

Le conflit se complique du fait que la plupart des animaux contestés avaient toujours échappé aux recensements et que, par conséquent les héritiers pouvaient difficilement fonder leurs prétentions sur des documents officiels : il fallut une enquête spéciale pour retrouver les animaux et les dénombrer.

Mais comme cela faisait parfois trente ou quarante ans que ces animaux avaient été confiés aux bergers, ces derniers prétendirent souvent que des épidémies avaient décimé les troupeaux.

L'affaire est particulièrement délicate, car elle met en opposition le droit traditionnel des *imajeghen* à disposer de leurs *Bella* et des biens de ceux-ci, et d'autre part le droit tout court des *Bella* à posséder leurs propres troupeaux. Or il est incontestable qu'à l'origine ces animaux appartenaient aux *imajeghen*.

L'administration et le gouvernement s'orientent vers une solution de partage, en reconnaissant les droits acquis par les *Bella* en échange des soins qu'ils ont donné aux animaux pendant des années : 2/3 aux anciens maîtres, 1/3 aux bergers.

Mais l'application de cette mesure s'avère difficile, car les *Bella*, qui ont juré, sur le Coran que ces animaux leur appartenaient, pensent que l'affaire est réglée de ce fait, et disséminent les animaux dans tous les campements pour qu'on ne les retrouve pas. Ils vont aussi les vendre sur les marchés voisins, à Markoy en particulier, de l'autre côté de la frontière, en Haute-Volta, pour échapper ainsi aux autorités nigériennes.

Ainsi, dans cette évolution, les *imajeghen* sont presque toujours perdants ; car ils se trouvent en porte à faux même si leur cause est juste, car ils représentent "l'ancien temps". Les *Iklan* les quittent, mais bien souvent emportent en même temps les animaux leur appartenant.

Selon les circonstances locales, cette évolution peut être brutale et mettre face à face deux groupes qui se réfèrent à des juridictions différentes : les uns parlent le langage du droit coutumier, valable sans doute encore en Afrique dans bien des cas, et peut-être pour longtemps encore, les autres parlent celui du droit tout court à disposer d'eux-mêmes et à posséder des biens personnels, ce que nul ne saurait leur contester. Et dans ces conflits les *imajeghen* sont toujours en état d'infériorité.

C'est pourquoi certains préfèrent admettre cette évolution et laisser aux *Iklan* qui le désirent la possibilité de partir en emportant un certain nombre d'animaux. Ils peuvent alors conserver de bons rapports, et même utiliser leurs services, le cas échéant.

Mais il est évident, comme l'a déjà très bien montré M. Riou, que l'un des travaux les plus urgents serait de faire apparaître très clairement sur les recensements la distinction entre nobles (ou *imghad* ou *ineslemen*) et anciens captifs, afin de prévenir les risques de conflits latents, et de pouvoir liquider au mieux des intérêts des deux parties les séquelles de la condition servile, actuellement impensable dans le contexte politique et social.

ANNEXE

Colonie du Niger
Cercle de Tillabery
Subdivision de Tera

**Convention passée le 17 septembre 1942 entre
les ALLACHATEN et les BELLA de leur tribu**

— “Les *Allachaten* s’engagent à payer l’impôt de capitation des *Bella* à leur service ; ceux-ci payent la taxe sur le bétail pour les animaux leur appartenant en propre.

— Ils s’engagent à les vêtir, ou à leur verser une indemnité représentative d’habillement annuel, soit en argent, soit en nature.

— Ils s’engagent à respecter l’organisation de la famille et à laisser les enfants habiter avec leurs parents.

— Ils s’engagent à respecter la propriété des *Bella*, et à ne pas s’approprier, comme la coutume le leur permet, tout ou partie des animaux laissés par ceux-ci. Le montant des successions doit être équitablement partagé entre chacun des enfants.

— Ils donnent à leurs bergers, à titre d’indemnité, 1/30 des animaux nés pendant l’année, qu’il s’agisse de chèvres, moutons ou de bœufs.

— Par contre, les *Bella* s’engagent à servir les *Allachaten*, les hommes comme cultivateurs et pasteurs, les femmes comme pileuses, étant entendu qu’ils peuvent cultiver leurs lougans personnels.

— Les litiges seront portés devant Attibia, qui en rendra compte au chef de subdivision quand il ne pourra les régler lui-même.

— Si le contrat est rompu par la faute des *Allachaten*, les *Bella* seront alors recensés avec la tribu *Tingueregedech* (Rhabiden).

Fait à Téra le 17 septembre 1942, en présence des *Allachaten* Mohamet, Gherboun, Achmed Ag Edifi, Al Maril, Mohamadine, et Ouamoudef, et des *Bellahs* Kilikoul, Haman, Fellekire, Mogaz, Akli, Akli Amafula, Izizeider, Irkaltan et Delesse.

L’interprète
Signé illisible

Le Chef de Subdivision
Signé : L. Plagnol.

CHAPITRE V L'ADAPTATION ECONOMIQUE

Dans cette dissociation accélérée du complexe Touareg-Bella, on assiste à des réactions et à des adaptations à la situation nouvelle fort diverses dans les différentes classes sociales.

I. IMAJEGHEN ET IMGHAD

a) La répartition des tâches dans l'économie du campement

Les *imajeghen*, en premier lieu, éprouvent de grandes difficultés à s'adapter : infime minorité, ils ont tendance à se figer dans leurs coutumes, en essayant de maintenir à tout prix leurs droits et leurs privilèges.

S'ils s'aventurent en zone sédentaire, ils ne cultivent eux-mêmes que réduits à la dernière extrémité. En zone nomade, l'affaire est plus grave, car propriétaires de très gros troupeaux, les *imajeghen* peuvent difficilement en assurer tout seuls l'entretien sans aide, et particulièrement dans la région de Tahoua, un départ trop rapide des *Iklan* risque de causer des pertes sérieuses aux troupeaux.

A l'intérieur du campement, les tâches domestiques sont encore presque toujours effectuées par quelques captifs de tentes. Les femmes nobles ne font rien dans la vie du campement ; elles ne se rendent jamais au marché, que ce soit pour vendre ou pour acheter, ce serait pour elles, nous l'avons déjà vu, une déchéance sociale. De même, chez les Touaregs de l'ouest, la femme n'a jamais dans le campement de son mari d'animaux — qui lui appartiennent, ceux-ci sont restés dans sa famille : elle n'a donc aucune indépendance économique, aucun bien qu'elle puisse vendre pour lui assurer quelques ressources personnelles.

Les *Imghad* sont en général plus touchés par l'évolution : leur prestige était moins grand et ils ont été plus tôt menacés par le départ des *Iklan*. Mais n'appartenant pas à cette aristocratie pour laquelle accomplir un travail réservé à l'*akli* était une honte, ils se sont mis plus facilement à la culture, et les jeunes gens à la garde des troupeaux, tels les *Logomaten* à Farkoy, ou les *Allashaten* à Diré Bangou. Pour eux, le problème n'était pas l'entretien du troupeau, qu'ils avaient coutume d'assurer eux-mêmes en partie. C'étaient surtout les travaux des champs

pour les hommes et les travaux domestiques pour les femmes. Ainsi les *Logomaten* de Farkoy, que leurs *Iklan* ont quitté il y a cinq ans, nous ont assuré que leur plus grave problème était celui du pilage du mil : en effet, les femmes âgées de 10 à 15 ans au moment du départ des *Iklan* avaient pu apprendre à faire la cuisine et à piler le mil, alors que celles qui étaient âgées de 25 ans à l'époque ne savaient toujours pas, et étaient encore souvent obligées d'avoir recours à des femmes *Bella*.

Chez les *Itagan Tabki* de Tahoua, les femmes ont du, elles aussi, se mettre aux tâches domestiques, du moins toutes celles, c'est-à-dire la majorité, qui n'ont plus de captives de tentes.

Si les femmes *imghad* semblent se mettre malgré tout plus rapidement aux tâches domestiques que les femmes nobles, par contre, comme celles-ci, elles continuent à aller rarement au marché, pour vendre ou acheter : elles participent souvent à la vie du campement. Mais les femmes *imghad* ont auprès d'elles leurs animaux personnels (*ajif*, animaux donnés à la naissance) ou les animaux que lui ont confiés leurs pères au moment du mariage et dont elles ont l'usufruit (*timuzagen*). Elles vivent dans la tente qu'elles ont apportée en rejoignant leur mari, et au milieu du matériel domestique que leur ont confié leurs parents. Elles sont donc chargées de l'entretien de la tente, et doivent veiller au remplacement des objets détériorés. Elles chargent quelques femmes *Bella* du voisinage d'aller acheter des peaux au marché avec l'argent que leur mari leur donne. Elles peuvent aussi demander des peaux à toutes les personnes de leur connaissance : chacun donne sa contribution pour cette occasion spéciale (*illemawan*) de la fabrication d'une tente nouvelle.

Enfin, chez les *Logomaten* comme chez les *Allashaten*, depuis le départ des *Iklan*, ce sont les femmes qui construisent les *ekarbanen*, ces cases en forme de tortue, car c'est un travail féminin tout comme la confection de la tente.

Ainsi la *tamghirt* (1), par le fait qu'elle fait partie d'une classe aux traditions moins rigides, fait plus facilement face à ses nouvelles tâches. Peut-être aussi pourrait-on émettre l'hypothèse qu'il est moins difficile à une femme qui a apporté chez son mari la tente, le lit et tout le matériel domestique, de se mettre au travail avec des ustensiles qui lui appartiennent en propre.

Mais ce qui distingue le plus les femmes *imajeghen* et *imghad* des femmes *peules* ou des femmes *bella* libres, c'est qu'elles ne fréquentent pas les marchés. Elles sont ainsi tenues à l'écart de ces lieux de rencontre où les nouvelles circulent, où les connaissances se font. « Les femmes qui fréquentent les marchés, disait un *Logomaten*, sont des femmes de mauvaise vie ». Ainsi la notion de commerce est-elle incompatible avec une femme appartenant à une certaine classe sociale. Elles ne participent à aucune transaction et n'ont aucun revenu personnel.

(1) *Tamghirt*, féminin d'*amghid*.

Mais l'évolution due au départ des *Iklan*, plus lente chez les *Imajeghen* semble devoir être plus grave chez eux que chez les *Imghad*, rompus de longue date à tous les travaux de gardiennage et d'entretien du troupeau. Chez les *imajeghen*, le départ massif des *Iklan* se traduirait par une impossibilité brutale de faire face à la sauvegarde d'animaux innombrables. Dans l'immédiat, les grands travaux entrepris dans l'Azawak pour la création de stations de pompage peuvent dans une certaine mesure remplacer une partie de la main-d'œuvre servile dans les tâches les plus épuisantes. Mais dans l'avenir, il semble que les *Imajeghen* devront chercher à établir des contrats avec leurs bergers, selon un mode qu'il faudra définir.

b) **L'économie des purs nomades.** Comment vivent les nomades qui n'ont que leurs troupeaux pour assurer leur subsistance ? Prenons le cas des *Kel Tahabanat* recensés à Ayorou. Autrefois, ils recevaient de tous les *iklan* des redevances en mil (*tiuse*). Actuellement ils n'en reçoivent plus que selon le bon plaisir de certains d'entre eux, qui continuent à leur donner cette "contribution volontaire". Mais cela ne suffit plus à assurer leur subsistance durant toute l'année, et ils doivent en acheter. Pendant toute la saison sèche, s'ils résident à In Atès, ils vont acheter du mil et du fonio aux marchés d'Ayorou, Famelé, Sakoirra (cercle de Tillabéry) et même à ceux de Mangaizé et de Ouallam (cercle de Ouallam). S'ils campent à Tin Gara, qui se trouve au sud d'In Atès et dans une région de cultures, les *Zerma* sédentaires viennent leur vendre sur place du mil contre argent, ou alors ils échangent des animaux contre du mil : un mouton contre l'*asala* de mil (petit bere en nattes).

Mais pour se procurer l'argent de l'impôt ou celui nécessaire à l'achat de vêtements, ils se rendent à Ayorou pour vendre des animaux, et ce sont généralement leurs *Iklan* qui se chargent des transactions.

Les *Imghad* des *Kel Tahabanat*, purs nomades également, se procurent aussi du mil, la transaction la plus courante est l'achat de mil contre argent. Les achats ont lieu en toutes saisons, car ces nomades ne transportent avec eux que de petits sacs de mil, et ne possèdent jamais de réserves importantes. Ils se procurent le mil aux marchés voisins, mais aussi dans les campements *Bella* de Garey, In Eshku, Tarardé, Manas, Ulétamanas, c'est-à-dire dans toute la région cultivée à l'Est d'Ayorou. Plus rarement, on échange des animaux contre du mil. Il s'agit toujours de petits animaux, moutons ou chèvres, et on échange un *samed* de mil (un gros sac de cuir) contre deux ou même 4 moutons selon la saison. Ils échangent aussi un *samed* de fonio contre deux chèvres.

Ils se procurent de l'argent pour les impôts, les vêtements et l'achat du mil en vendant des animaux aux marchés d'Ayorou et de Famele pendant toute la saison sèche. Mais ils ne vendent ni lait ni beurre, car ils consomment tous leurs produits laitiers qui jouent un grand rôle dans leur alimentation.

Les *Imghad* Itagan Tabki, qui nomadisent à l'ouest de Tahoua, vendent leurs animaux après la récolte du mil, sur tous les marchés voisins (Tahoua, Takanamat, Bagaroua, Guidam-Ider). Ils achètent du mil, qu'ils confient aux sédentaires Maouri du village de Saray (route Tahoua - Filingué), qui l'engrangent dans leurs greniers.

Ils continuent pendant toute la saison sèche à vendre des animaux, au fur et à mesure de leurs besoins. Ils ne récoltent pas de graines sauvages, ramassées par les seuls *Iklan*, et ce ne sont que les rares familles qui ont conservé leurs captifs qui en consomment.

Ainsi on peut remarquer que l'économie de ces nomades est basée uniquement sur la vente ou plus rarement l'échange d'animaux : vente de bovins, caprins, ovins, échange seulement de caprins et d'ovins. Les produits de cueillette (graines principalement) ne sont consommés que par ceux qui ont conservé des *Iklan*, spécialisés dans la récolte des graminées sauvages. Enfin, les sous-produits de l'élevage, beurre, lait, fromage ne sont pas commercialisés, contrairement à ce qui se passe chez les *Peuls* nomades, chez qui le lait, frais ou caillé, et le beurre « sont à la base du système d'échanges et servent d'abord à se procurer du mil. » (1)

c) L'économie des semi-nomades. Ceux qui se sont mis aux cultures, tels les *Imghad Logomaten* ou les *Allashaten* cultivent presque exclusivement du mil. Leur récolte, en bonne année, est suffisante pour couvrir leurs besoins, mais en tous les cas ils n'en cultivent que pour leur propre consommation et ne sont jamais vendeurs. Chez les *Allashaten*, seuls les hommes se livrent aux travaux des champs, alors que chez les *Logomaten*, les femmes participent aux semis et aux récoltes, comme il est habituel chez bien des sédentaires. Mais elles ne reçoivent aucune récompense pour leurs bons offices à la fin des récoltes.

Puisque le mil est entièrement consommé, ces semi-nomades vendent des animaux pour se procurer l'argent des impôts et des vêtements. Les *Logomaten* vendent ou chargent quelques *Bella* de l'opération aux marchés d'Ayorou, Téra, Méhana, Gotheye. Les *Allashaten* vont surtout à Méhana, qui n'est qu'à 12 km de leurs champs et du lieu principal de leur résidence.

Ainsi, pour les semi-nomades, le troupeau est chargé de subvenir à presque tous les besoins à l'exception du mil, du moins si la récolte est suffisante. Mais c'est la vente d'animaux qui permet de payer les impôts, d'acheter les vêtements, le thé, le sucre et le sel.

Pour conclure sur les *Imajeghen* et les *Imghad* précisons en outre que les hommes ne quittent pas le campement pour aller s'employer ailleurs et ne participent pas à la grande migration saisonnière vers les terres lointaines du Ghana et de la Côte-d'Ivoire.

Dans le rapport sur les nomades d'Ayorou, en 1955, on note que 63 personnes sont en Gold Coast, mais parmi celles-ci, il n'y a pas d'*Imajeghen* (les *Imghad* ne sont pas distingués). Et dans tous les campements *imajeghen* ou *Imghad* que nous avons visités, on nous a affirmé que les jeunes gens ne partaient pas travailler dans le sud.

(1) M. DUPIRE : La place du commerce et des marchés dans l'économie des Bororos (Fulbe) nomades du Niger, Et. Nigériennes, 3, p. 18.

Ainsi, l'économie du campement reste-t-elle encore très concentrée : c'est une économie de groupe, où chacun est solidaire du tout. Il n'y a pas de revenus particuliers, en dehors de la vente d'animaux du troupeau, dont chaque individu, homme ou femme, a sa part.

d) **La circulation des biens** : en effet, chaque homme et chaque femme possède des animaux personnels. Même s'ils sont rassemblés au sein d'un unique troupeau, on connaît les animaux qui appartiennent à chacun. Il importe donc de savoir comment ils se distribuent et comment ils passent d'un individu à un autre.

L'enfant qui naît reçoit presque toujours des animaux (*ajif*) de la part de ses parents et parfois de ses oncles, paternels ou maternels. Ces animaux ne font plus partie de l'héritage, et ils échappent au partage du troupeau lorsque le père ou les oncles meurent.

Le partage est fait par un marabout selon le rite musulman si le père meurt en laissant une épouse et des enfants, garçons et filles, l'épouse reçoit $1/8$ de l'héritage, le reste étant partagé entre les enfants dans la proportion de $2/3$ pour les garçons et $1/3$ pour les filles. S'il n'y a pas d'enfants, les $3/4$ reviennent aux parents du père décédé, le $1/4$ restant allant à l'épouse.

Mais dans le cas où il y a des enfants, si ceux-ci sont grands, ils continuent à résider avec leur mère, et le partage n'est pas effectif. Si au contraire ils ne sont pas encore adultes, on procède au partage et les enfants rejoignent le campement de leur famille paternelle avec leurs propres animaux, alors que leur mère regagne celui de ses parents avec les siens.

Enfin, au mariage, la dot (*taggalt*) constituée de chameaux chez les *Imajeghen*, de chameaux ou de bovins chez les *Imghad*, rejoint le campement du père de la mariée. Ces animaux restent chez le père, et en général reviennent à la fille et à ses enfants lorsque le père est décédé. En cas de divorce, il est de bon ton, chez les *Imajeghen*, de ne pas réclamer, quelles que soient les circonstances, la restitution de la dot. Chez les *Imghad*, ces animaux sont rendus au mari en cas de divorce aux torts de la femme.

Dans les étapes normales de la vie d'un homme, comme la constitution de *taggalt* pour le mariage, on peut faire appel à ses connaissances et amis en leur demandant une contribution (*tirgit*), qui permettra de rassembler les animaux nécessaires : ces dons, sans réciprocité obligatoire, en des occasions précises, permettent aux jeunes ou aux pauvres de se marier ou de baptiser dignement un enfant.

Pour corriger les inégalités entre riches et pauvres, il existe des prêts de femelles laitières (*tiyt*), sans durée fixe, que l'on peut renouveler à la fin de la période de lactation, mais qui exigent le retour au propriétaire de la femelle et des naissances.

Ainsi les animaux, à l'occasion de chaque événement de la vie du groupe et des individus, sont-ils partiellement redistribués. Il convient donc, à chacune de

occasions, d'éviter l'éparpillement de ce capital : un mariage entre cousins est bien vu. Mais il importe avant tout, chez les *Imajeghen* surtout, d'épouser une femme ayant un niveau social au moins équivalent au sien. Certains cherchent des alliances dans des groupements éloignés réputés pour la noblesse et la pureté de la race. Les *Tingeregedesh* de Bankilaré ont souvent cherché à s'allier avec des *Iullemmenden* de Menaka par exemple ; et nous avons vu que l'on préfère souvent le célibat à la mésalliance (1).

II. L'ECONOMIE DES IKLAN

Nous étudierons ici l'économie des *Iklan* libres, puisque celle des captifs de tentes est intégrée à celles de leurs maîtres. Quand les *iklan* se séparent de leurs maîtres, ils se mettent à la culture : ainsi les *Iklan Arkana*, recensés à Menaka, mais qui passent la saison sèche près du village de Markoy (route Tahoua - Filingué) à la limite des deux cercles, se sont séparés des *Imajeghen* de Menaka depuis neuf ans. Depuis lors, ils font quelquefois de petits champs, mais pas toutes les années si la pluie tarde à venir. Ils ne possèdent aucun instrument de culture, et les empruntent aux sédentaires des villages voisins. C'est seulement depuis leur libération qu'ils ont commencé à gratter la terre, et il y a là une relation certaine entre les deux faits.

Les *Iklan* un peu partout se sont mis aux cultures, tout en élevant de nombreux troupeaux. Mais si le travail des champs est une nouveauté pour certains, il en est beaucoup qui cultivent au même endroit depuis plusieurs générations.

L'économie des *Iklan* est donc beaucoup plus variée que celle des nobles et de leurs vassaux : elle tient à la fois de celle du cultivateur et de celle de l'éleveur, tout en laissant subsister le mode de vie nomade ; et c'est cette diversité qui la rend particulièrement intéressante.

a) La répartition des tâches à l'intérieur du campement

Chez les *Iklan* la répartition des tâches ne pose pas de grands problèmes. Les travaux sont répartis traditionnellement entre hommes et femmes et il n'y a pas de nouvelle adaptation : les hommes se chargent de presque tous les travaux des champs : ils battent le mil, s'occupent des troupeaux, de la vente ou de l'achat des animaux. Les femmes s'occupent de toutes les tâches domestiques, de l'approvisionnement en eau, en bois, du pilage du mil et de la cuisine. Elles s'occupent de l'entretien des tentes, construisent les *ekarbanen* à la saison chaude. Elles participent également aux semailles et aux récoltes. Enfin, se sont elles surtout qui se chargent de la récolte du fonio sauvage.

Les jeunes garçons sont bergers, et les petites filles aident leurs mères dans toutes leurs tâches ménagères.

(1) Une étude des structures familiales et des relations de parenté à peine ébauchée, sera poursuivie ultérieurement.

Dans le cas, assez peu fréquent, où le ménage est polygame (il y a rarement plus de deux épouses), chaque femme possède sa tente et tout son matériel personnel dont elle s'occupe, et elle prépare à son tour la nourriture pour son mari.

Les tâches sont donc bien séparées, même dans les travaux des champs, où chacun a son travail bien défini.

b) Les travaux des champs et l'exploitation familiale

Les *Iklan* cultivent presque exclusivement du mil, et en moindre quantité, du sorgho. C'est la base de leur agriculture semi-nomade.

Les travaux des champs ne les occupent que peu de temps au cours de l'année : après les premières pluies, on sème (semailles : *anabal*). L'homme creuse avec la houe (*kelmi*) un trou, et la femme qui le suit y laisse tomber les graines et rebouche le trou avec le talon. Peu après, il faut enlever les mauvaises herbes qui ont poussé : c'est un travail d'homme, avec le sarcloir à long manche (*egamshek*). Le sarclage (*agayak*) est renouvelé si on a le temps. Ceux qui sont pressés de partir à la cure salée ne procèdent qu'à un seul désherbage.

Vers octobre-novembre a lieu la récolte (*alley*). Hommes et femmes y participent : les épis sont coupés avec un couteau ordinaire (*elmoshi*), ou avec un couteau dont la base est encastrée à ses deux extrémités dans un manche que l'on tient dans le creux de la main. (*emagas*).

Enfin, vers le mois de février ou mars, les hommes abattent les tiges de mil de la récolte précédente à la houe (*kelmi*), les rassemblent en tas avec une grande fourche de bois, et les brûlent. C'est à cette époque également que les hommes défrichent les nouveaux champs (*aboraz* : défrichement, nettoyage). Arbres et arbustes sont coupés à la hache (*tazeft*), rassemblés en tas sur toute la surface du champs, et brûlés. Puis les herbes sont enlevées à la houe.

Dans certains cas, on demande une aide extérieure : on invite pour une journée 30 à 40 hommes des campements voisins, ou même parfois des villages sédentaires proches, à charge seulement pour le propriétaire qui invite de nourrir tout ce monde. Aucune rémunération n'est prévue. Seulement on ira aider à son tour le voisin qui le demande, sans que cela soit d'ailleurs une obligation. Cette forme de travail collectif est presque toujours utilisée pour *agayak* le sarclage, beaucoup plus rarement pour les récoltes ou le défrichage. On l'appelle *boru* dans la région de Bankilaré et d'Ayorou, *tidigilshet* vers Filingué, *gaya* autour de Tahoua. C'est une pratique courante des cultivateurs sédentaires, et on note à cette occasion que les nomades vont aussi souvent aider les sédentaires.

Si les travaux des champs font appel, en certaines occasions à des pratiques collectives, comment se comporte le groupe familial dans l'exploitation des champs? Y a-t-il une exploitation collective de toute la famille étendue, ou bien chaque ménage cherche-t-il à avoir ses champs qu'il cultive pour son propre compte?

M. Raulin, dans son rapport sur les régimes fonciers (1) oppose à la tendance générale à l'indépendance économique des ménages le cas des "descendants des captifs et en particulier des *Bella*" chez qui "les structures socio-économiques sont plus solides que celles des groupes conquérants. Les fils, même mariés, travaillent toujours sous les ordres du chef de famille, père, oncle ou frère aîné. Ils n'ont que quelques petits champs pour leurs besoins personnels." Pour M. Raulin, il s'agit d'ailleurs uniquement de *Bella* sédentarisés vivant dans des villages permanents.

Pour notre part, nous avons observé tous les cas, depuis la cohésion de la famille étendue jusqu'à la fragmentation par ménages, mais celle-ci nous a semblé la plus courante.

Chez les *Iboghollitan* du cercle de Téra, qui cultivent à Fono (12 km au sud de la mare d'Ossolo), les fils adultes mariés ne suivent pas de règle fixe : les uns continuent à aider leur père et exploitent avec lui le domaine familial. Ils ont à leur disposition un petit champ (*etakas*) qu'ils peuvent cultiver le vendredi et qui leur donne une petite marge d'indépendance, mais ce petit champ reste une portion de terrain octroyée par le père, et ils continuent de dépendre complètement de ce dernier. Les autres, dès qu'ils se marient, se mettent à cultiver à leur propre compte un grand champs (*tawogust*), mais reviennent encore aider leur père de temps à autre. Ils construisent sur leurs champs leurs propres greniers qui assurent leur subsistance.

Chez les *Iklan* des *Tingeregedesh* qui cultivent à l'ouest de Bankilaré, il en va de même ; certains fils restent associés à leur père, mais la tendance est à l'indépendance : le fils marié cultive le plus souvent son propre champs sur lequel il construit les greniers dans lesquels il engrange sa récolte.

Ailleurs, chez les *Bella* d'Ayorou, *Iburubak*, *Kel Tahabanat*, *Sawani*, chez différents *Iklan* du poste d'Abala (cercle de Filingué), la tendance est la même. Il est courant que chaque homme marié ait son propre champ. Le "petit champ", *etakas*, n'est plus qu'une institution transitoire, destinée à donner de l'argent de poche au fils adulte non marié.

Mais là encore, nous n'avons recueilli que des renseignements sommaires, et ce problème très important nécessiterait d'être creusé chez ces *Bella* dont les pratiques agraires sont peu connues.

c) L'économie du campement

Nous avons dit que les *Iklan* possèdent des ressources très diverses. Beaucoup sont cultivateurs-bergers depuis plusieurs générations, c'est le cas de tous les *Iklan n egef* ("captifs de dune") de la région de Tahoua et de presque tous les *Iklan*

(1) H. Raulin : Rapport provisoire de la mission d'Etudes des Régimes fonciers et des structures socio-économiques de la république du Niger, juillet 1961, p. 82.

cultivateurs recensés aux postes de Bankilaré et d'Ayorou. Mais nous l'avons dit, les *Iklan* qui se séparent de leurs maîtres n'ont les premières années que leurs troupeaux pour subvenir à leurs besoins : tels les *Iklan Arkana* dont nous avons parlé plus haut (p. 126). Ils n'ont donc, au début, que les animaux que leurs maîtres ont bien voulu leur laisser emporter et l'adaptation à la vie indépendante est souvent très dure. Ainsi les *Iklan des Imghad Kel Tafadest* qui ont quitté leurs maîtres il y a 10 ans se sont mis à cultiver au nord du Gorwol, en face du village de Yatakala (Songhay). Après des années difficiles, ils ont maintenant assez de mil pour en vendre l'année où la récolte est bonne.

Ce qui caractérise aussi l'économie des *Iklan* par opposition à celle des nobles et des *Imghad* c'est la participation de chacun, hommes et femmes, à la vie économique du groupe : les femmes ont un budget personnel autonome dont elles disposent pour entretenir la tente ou la remplacer, et pour acheter des instruments de cuisine ou parfois des bijoux, leur mari ayant la charge de leur fournir les vêtements. A la récolte du mil, l'homme donne à sa femme une part de la récolte : chez les *Iklan Tingeregedesh*, chaque jour le mari donne à sa femme une petite gerbe de mil, et à la fin de la récolte, il lui donne en plus de 10 à 15 gerbes. Chez presque tous les autres *Iklan* le mari donne à sa femme de 10 à 20 bottes de mil après la récolte, selon sa richesse et l'étendue de ses champs. Souvent aussi, après avoir moissonné une première fois, (*alley wa yezzarán*, la première récolte, de beaucoup la plus importante), il donne quelques bottes à sa femme, puis il lui abandonne sa deuxième petite récolte (*akalebleb*). On met de côté également 1/10 des gerbes récoltées pour les marabouts, c'est la *tamesdeg*. Certains donnent aussi une dizaine de gerbes à leur belle-mère.

Et sur les champs on peut voir, côte à côte, dans l'Ouest du Niger, le grenier familial (*agerid*), en paille, coiffé d'un toit conique et monté sur une solide estrade en bois, et de petits greniers (*sokrat* ou *sirgasu*) faite souvent de nattes de paille montées sur un tréteau de bois, et que ne recouvrent que quelques branchages d'épineux : c'est là que la femme entrepose sa récolte personnelle.

L'homme vend s'il le peut, une partie de sa récolte en mil, pour trouver l'argent de l'impôt et pour acheter de nouveaux animaux, et la femme vend aussi le mil qu'elle a gagné pour se procurer des peaux pour les tentes en premier lieu, mais aussi pour acheter des écuelles de bois, des nattes de lit, des coussins, des bijoux. Parfois aussi, elle achète quelques moutons, qu'elle conserve jusqu'à la Tabaski pour les revendre à ce moment-là.

Mais si les champs sont peu étendus, comme c'est souvent le cas au Nord de Filingué ou de Tahoua, l'homme garde son mil pour la consommation familiale, alors que sa femme vend, dans tous les cas, sa petite part. Et c'est ainsi qu'apparaît le rôle important de la femme dans l'économie *Bella*.

De même, le fils qui continue à aider son père à exploiter le champ familial, vend aussi la récolte de son petit champ personnel (*etakas*), car c'est son père qui se charge de sa subsistance.

Mais, vers le sud, à Bankilaré, Ayorou, Ouallam, les champs sont de plus

en plus étendus, et la production en mil des *Iklan* de plus en plus considérable. Ce sont alors des vendeurs sur tous les marchés, à tel point qu'ils ont presque le monopole de la vente du mil (1). Et ce qui est remarquable, c'est qu'ils ont rapidement acquis une grande expérience dans la commercialisation de leurs récoltes : ils savent très bien que le mil se vend plus cher à l'époque de la soudure, et hommes et femmes ne vendent que le strict minimum pendant la saison sèche, et attendent la dure période de la soudure, pour mettre en vente la part de récolte qu'ils ont pu conserver.

d) L'Élevage

Si nous avons jusqu'ici surtout insisté sur les travaux des champs, la culture et la vente du mil, c'est en raison de l'importance considérable que prend l'agriculture *Bella* dans l'économie rurale du Niger, et en particulier dans celle de la région occidentale. Mais ces semi-nomades sont aussi des éleveurs dont les troupeaux représentent une très grande valeur. Les recensements administratifs montrent un accroissement continu du cheptel, tels ces trois recensements successifs du groupement *Tingeregedesh* (*imajeghen*, *imghad* et *iklan* ne sont pas distingués ici).

Années	Moutons Chèvres	Bœufs	Anes	Chevaux	Chameaux
1941	93.432	12.848	1.660	220	26
1947	95.485	18.283	1.733	459	81
1958	112.770	25.325	1.965	475	249

Mais ces recensements sont largement sous-estimés : une grande partie du troupeau échappe aux agents recenseurs, "dans la proportion au moins des 4/5" (2), comme l'a montré une enquête récente à propos des contestations sur la propriété d'animaux entre les *Imajeghen* et leurs *Iklan* (cf. Chap. 2).

Souvent également, des vérifications inopinées à la suite de dégâts causés aux cultures par des troupeaux, font apparaître un nombre considérable d'animaux non déclarés : 107 bovins chez un propriétaire qui en avait déclaré 14, par exemple (3). Ainsi, il peut apparaître étonnant que ces éleveurs qui possèdent d'immenses troupeaux se mettent à la culture sur une très grande échelle. La raison en est que pour eux, la culture du mil est avant tout une culture commerciale, ils achètent de nouveaux animaux qui viennent encore grossir leurs troupeaux. Les femmes elles-mêmes, si leur petite récolte le leur permet, achètent parfois quelques moutons et chèvres qui sont leur propriété personnelle. Ainsi, à la différence des purs éleveurs, qui doivent vendre des animaux pour s'approvisionner en mil, ces *Iklan* vendent du mil pour augmenter leurs troupeaux.

(1) d'autant plus que les Songhay trouvent indigne de vendre du mil, si d'autres sédentaires le font ailleurs.

(2) Cf. Rapport Riou.

(3) Communication du chef de poste de Bankilaré.



Fig. 8 — Bella semi-nomades vendant du mil en grains dans de grands sacs de cuir au marché d'Ayorou.



Fig. 9 — Bella sédentaires vendant du mil en gerbes au marché d'Ayorou.



Fig. 10 – Grenier de l'homme (*Agerid*) à gauche et de la femme (*Sokrat*), dans un champ à l'Est d'Ayorou.



Fig. 11 – Tente sur un champ de mil. *Iklan Dufarafarak*, près de Teguey (cercle de Téra).

e) Les ressources annexes (travail salarié, émigration)

Mais les *Iklan* semi-nomades ne se content pas des ressources que peuvent leur procurer l'agriculture et l'élevage. Beaucoup vont s'employer chez les sédentaires voisins ou dans les villes, contre rémunération. Ce genre de travail est appelé *tefert*.

Prenons le cas des *iklan imajeghen* des Tingeregedesh : ils cultivent à l'ouest de Bankilaré. Après les récoltes, ils engrangent le mil dans les greniers, mènent leurs animaux à Kokoro, à une cinquantaine de km au sud-est. Pendant cette transhumance, les hommes vont travailler chez les Songhay sédentaires : ils débroussaillent pour eux de nouveaux champs, et pour cela on les paye à la journée ou à la tâche, le prix étant fixé à l'avance, de 500 à 1 000 F selon la taille du champ des Songhay, et en récompense du fumier fourni, on leur donne une gerbe de mil tous les trois jours. Enfin, ils vont au marché de Kokoro vendre du lait, de la gomme, du bois. Ainsi, quand ils rentrent chez eux, leur récolte est intacte, et ils peuvent attendre la saison chaude pour la mettre en vente, quand les prix commencent à monter.

Les Sawani, qui cultivent à une dizaine de km à l'est d'Ayorou, vont, leurs propres travaux agricoles terminés, aider les Songhay sédentaires voisins : pour le sarclage, (*agayak*), on leur donne de 200 à 250 F par jour. Ils vont aussi défricher les nouveaux champs. Et lorsque les Songhay veulent construire leurs cases, ils apportent dans les villages les arceaux de bois qui en forment l'armature, et on leur achète 5 fagots de ces branches souples pour 500 francs.

Enfin, beaucoup d'*Iklan* vont battre le mil chez les sédentaires, et leurs femmes le piler.

L'émigration dans le sud, au Ghana particulièrement, est souvent importante. Elle revêt deux formes différentes : d'abord ceux qui vont vendre leurs animaux à l'étranger et reviennent lorsqu'ils ont mené à bien leurs transactions : elle est le fait de riches propriétaires de troupeaux. Et il y a enfin tous les jeunes gens qui partent au Ghana, la récolte terminée, pour 4, 5 ou 6 mois. Là-bas, ils sont porteurs « Kaya-Kaya », sur les marchés, dockers sur les ports (c'est même une de leurs spécialités) ils pilent aussi pour les femmes ghanéennes, débroussaillent les plantations, etc.

L'émigration est le fait des seuls *iklan*. Les *imghad* et les *imajeghen* n'y ont pas recours, car ils répugnent à s'employer comme simples manœuvres. Enfin, l'émigration est plus importante dans les groupes de cultivateurs semi-sédentarisés que chez les nomades. Il semble que ce soit une règle quasi-générale : en effet, les travaux agricoles n'occupent qu'une petite partie de l'année, et laissent aux hommes une grande liberté pendant plusieurs mois. Plus l'élevage a d'importance dans l'économie, moins les jeunes gens pourront s'absenter, car c'est justement pendant les mois de saison sèche que le travail de creusement des puisards et d'abreuvement des troupeaux réclame une main d'œuvre abondante et dans la force de l'âge.

Ainsi les *iklan* Tamesgidda, rencontrés au nord du poste d'Abala, qui cultivent furtivement mais qui, chaque année vont à la saison des pluies à la cure salée, et sont plus éleveurs que paysans, ne partent pas chercher du travail au Ghana. Par contre les *Iklan* de Bankilaré qui ne font plus que de petits mouvements autour de leurs

champs, qui à la saison des pluies ne vont plus à la cure salée, et chez qui l'agriculture prend de plus en plus d'importance voient chaque année partir un certain nombre de jeunes gens pour le Ghana et c'est sans doute dans ces villages de Bella sédentarisés, Mamasey sur le bord du fleuve, Umkwatta (au nord de Filingué) que les départs sont les plus nombreux.

Ainsi, parmi les nomades, semi-nomades ou anciens nomades, l'émigration temporaire vers le sud ne peut être que le fait d'*iklan*, — qu'aucun travail ne rebute : parmi ces *iklan* elle concerne surtout ceux chez qui l'agriculture a pris une place prédominante dans l'économie, et qui ont tendance à se fixer. On sait l'importance de ce phénomène migratoire chez tous les sédentaires de l'Ouest du Niger et la part que représente dans leur économie l'argent et les marchandises rapportées de la Basse-Côte, Ghana ou Côte d'Ivoire. Ainsi il semble que l'on puisse dire que l'économie agricole favorise ces mouvements saisonniers, alors que l'économie pastorale y met un frein.

f) La circulation des biens

Le troupeau, comme chez les *imajeghen* et les *imghad*, n'est pas une propriété collective. Chaque animal appartient personnellement à un homme, à une femme ou à un enfant.

Nous ne nous étendrons pas longtemps sur la répartition du troupeau à l'occasion des différentes étapes de la vie des individus car nous répéterions ce qui a déjà été dit au sujet des nobles et des vassaux.

La dot est constituée le plus souvent en chèvres et moutons quelquefois en bœufs. A son mariage, la jeune épouse rejoint le campement de son mari avec la tente et le matériel domestique. Elle emporte avec elle ses animaux de naissance, si elle en a, et les animaux que son père lui prête (*tewet* ou *akh nem*) (1). Parfois le père laisse à sa fille les animaux de la dot, sinon ils lui reviennent à la mort de celui-ci, en plus de sa part normale d'héritage. Ainsi la femme se trouve, dès son mariage, à la tête d'un petit troupeau. Elle peut l'augmenter si elle arrive à se procurer des revenus suffisants, avec le mil et le fonio, le bois et tous les produits qu'elle va vendre au marché. Elle dispose ainsi d'un petit capital, à la différence de la femme noble dont le troupeau est géré par le père, ou même de la femme *imghad*, qui ne peut se procurer de revenus personnels.

A la suite d'un décès, les biens du défunt sont, en principe, partagés par un marabout, selon le rite musulman.

Ainsi ce troupeau risque de se disperser au gré des décès et des mariages : il importe donc de pratiquer des alliances opportunes permettant de ne pas éparpiller ce capital, et le mariage entre cousins est un moyen d'y parvenir. C'est du moins l'explication qui nous a été donnée par les intéressés du grand nombre d'unions de ce type que nous avons rencontrées.

(1) Chez les Bella Arkana, qui passent la saison sèche à Markey, à mi-distance entre Tahoua et Filingué, *akh nem* signifierait : "le lait pour toi" (fem).

Au campement d'*iderfan* Touge, cultivant près de Bagaré, à 70 km au nord de Tahoua, sur 12 ménages, 7 avaient épousé leur cousine croisée (*tubobaz*), 2 leur cousine parallèle (*aran meddan*), 1 la fille de sa cousine croisée et l'autre la fille de sa cousine parallèle. Un seul homme du campement avait épousé une fille non parente.

Cultivateurs, les *iklan*, bien souvent thésaurisent sous forme de troupeaux. Cultivateurs et éleveurs, manœuvres à l'occasion, ce sont aussi d'assidus commerçants, dont le rôle est particulièrement important dans l'Ouest du Niger.

g) Marchés Bella (1)

Les *iklan* sont présents sur presque tous les marchés des régions qu'ils habitent et qu'ils parcourent. Nous avons observé dans l'ouest du Niger plusieurs marchés et répertorié tout ce qui était vendu par les hommes et les femmes Bella. Voici deux exemples de marchés.

1 - Celui de Tegey est un petit marché situé à 20 km au nord-ouest de Bankilaré qui a lieu le lundi. Tegey est un village Songhay, entouré de champs cultivés par les *Iklan* semi-nomades. Dans toute la région, il y a ainsi une imbrication de villages Songhay sédentaires et de campements Bella. C'est au début du mois de décembre que nous l'avons visité.

Les femmes Bella offraient du mil et du sorgho, qu'elles échangeaient avec les femmes Songhay :

— mil contre tabac : 5 petites Calebasses de mil (valeur 5 francs chacune), contre un tas de tabac.

— mil contre boulettes de condiment pour la sauce (*Marari*) : une petite Calebasse de mille contre une boulette.

— mil contre gombo : une petite Calebasse de mil contre 1 tas de gombo.

Tegey est donc un petit marché d'échanges locaux, où femmes sédentaires et nomades troquent de très petites quantités de marchandises pour leurs besoins domestiques immédiats.

2 - Le marché d'Ayorou a lieu le dimanche. Situé sur la rive gauche du fleuve, c'est un marché très important auquel l'on vient aussi bien de la rive hawsa que de la rive Gurma. C'est en fait le plus grand marché de l'Ouest du Niger, entre Niamey et le Mali.

Sur la place, les Bella forment une auréole tout autour du marché, en dehors des parties couvertes par les hangars. Près de l'embarcadère se tiennent les Bella de la rive Gurma, qui ont traversé le fleuve ; leur faisant suite, plus à l'extérieur, ceux de la rive hawsa.

(1) Répétons que les termes *Iklan* (Touareg), *Bella* (Songhay-Zerma) et *Buzu* sont synonymes. Nous employons ici plus fréquemment le terme Bella, car les marchés observés se trouvent en pays Songhay.

La principale marchandise vendue par les Bella est le mil. Hommes et femmes en vendent, mais les femmes sont les plus nombreuses (les 3/4). Elles vendent et échangent le mil.

Vente : Le mil est apporté en gros sacs de cuir (*samed*), vendu 1200 francs en Novembre. Il est acheté par des nomades, ou par des commerçants qui apportent de gros sacs de toile ou de jute qu'ils remplissent, après avoir acheté du mil à différentes vendeuses. Certains vendent le mil en gerbes (non battu). Ce sont les Bella sédentaires du village voisin de Beibaten.

1 grosse gerbe : (*tibolast*) : 200 francs
1 petite gerbe : (*gallo*) : 175 francs.

Echanges : des commerçants sont installés sous un auvent avec de gros sacs de toile, et ont à côté des peaux et du tissu.

Contre les peaux, les femmes Bella échangent 1 *samed* contre 5 peaux de mouton et de chèvre. La peau vaut environ 200 francs. En avril-mai le prix du mil monte, et 1 sac de cuir est échangé contre 9 à 10 peaux.

Contre les tissus : le mil est vendu contre de la percale blanche ou bleu foncé. L'unité de mesure pour le tissu est la coudée *aghil*. On échange 1 *samed* de mil contre 10 à 15 coudées de percale.

Les femmes Bella vendent aussi :

- Les graines sauvages (*ishiban*), car la récolte est surtout de leur ressort.
- Des haricots, par les femmes Bella habitant près des sédentaires à Garey (10 km à l'est d'Ayorou).
- La gomme (*tanust*) qui coule du tronc des arbres. Elle est récoltée par les femmes pendant toute la saison sèche : on croque la gomme.
- Le beurre fondu : 125 francs la petite bouteille de bière.
- Le lait caillé.
- Le bois de chauffe. Le fagot coûte de 25 à 50 francs suivant sa taille.
- Des piquets pour les lits des Songhay : 15 francs pièce,
- Des baguettes pour les arceaux des tentes, 15 francs pièce,
- Des fagots de bois pour confectionner les arceaux de l'armature des cases Songhay,
- Des perches de pirogues,
- Des bottes de paille (*aborom*), qui servent à fabriquer les seccos pour la construction des cases Songhay et Zerma,
- Des bottes de paille très fine (*afazo*), qui servent à faire des nattes de lit et des paravents qui isolent les lits de l'extérieur.

Pour tout ce qui concerne l'utilisation du bois, le service des Eaux et Forêts réclame un permis de coupe de bois, ce dont se plaignent amèrement les Bella, encore

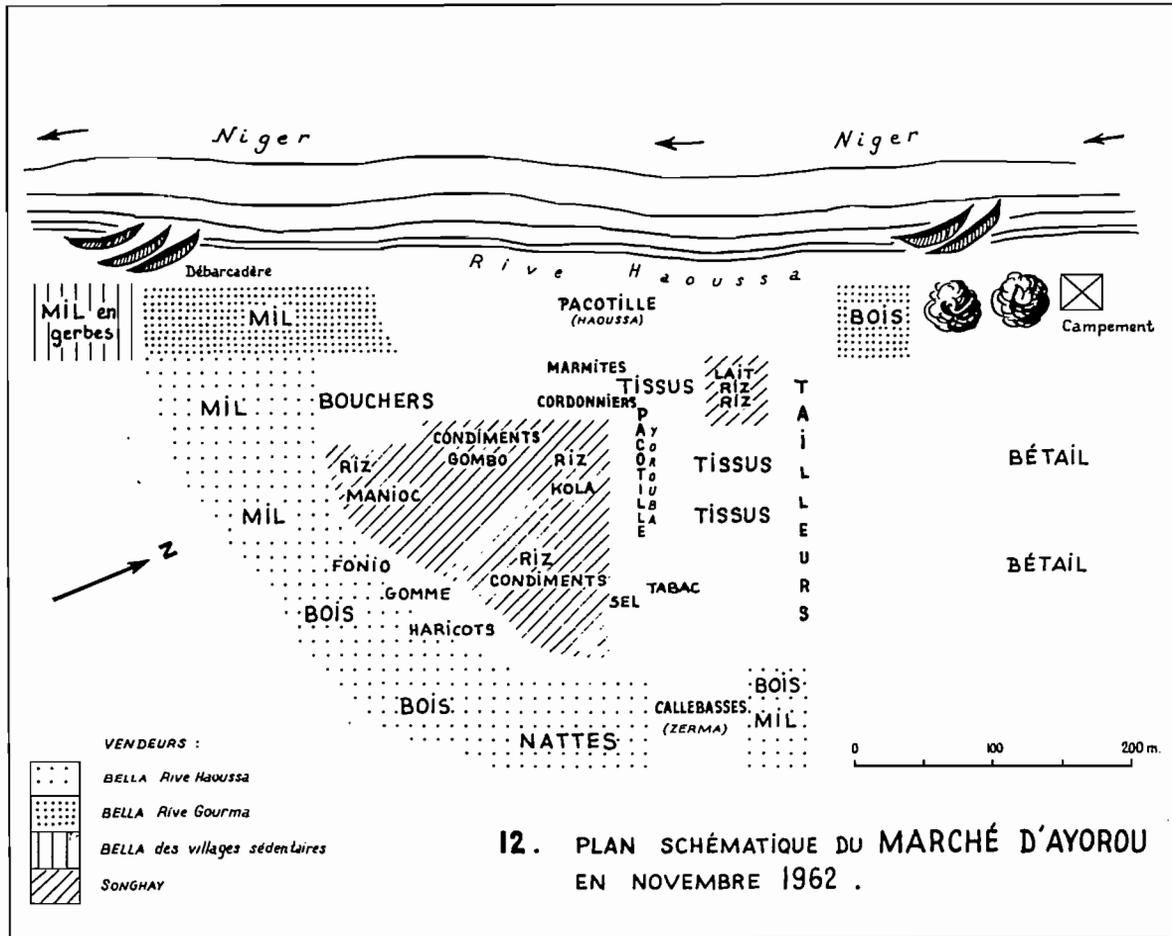


Fig. 12 — Plan schématique du marché d'Ayorou en novembre 1962.

très réfractaires à toute réglementation ou contrainte administratives.

Les hommes Bella vendent :

- du mil,
- des seccos de paille (*Aborom*) tressés pour les paillottes Songhay, pour 100 à 150 francs l'un.
- des poutres pour la construction des maisons à toiture en terrasse (*Argamasse*).

Enfin, les hommes s'occupent de tout ce qui concerne le commerce du bétail.

Cette longue énumération des objets mis en vente par les Bella permet de faire quelques constatations :

- Les Bella, dans l'Ouest du Niger, ont le quasi monopole de la vente du mil : mil vendu, ou échangé spécialement par les femmes.
- En dehors du mil, les Bella tirent profit des produits de la cueillette (*fonio*, *gomme*) ou de ramassage (*bois*, *paille*, etc.).

Le marché occupe une grande place dans la vie et l'économie des Bella. Ceux chez qui l'agriculture tient une place mineure vendent en plus grande quantité les produits spontanés de la brousse : bois, paille, gomme. Mais les Bella s'efforcent de tirer profit de toutes les disponibilités du milieu naturel : l'acquisition de nouvelles ressources ne signifie pas qu'ils abandonnent les techniques traditionnelles de la vie nomade: s'ils cultivent du mil, ils continuent à récolter les graines sauvages, même s'ils ont assez de mil pour leur consommation propre, car cela permet de n'entamer le grenier que plus tard, et une part plus grande de mil peut être ainsi commercialisée. Et c'est sans doute la persistance des habitudes de la vie nomade qui fait que les Bella continuent à tirer parti de toutes les ressources qui leur sont offertes.

Ils sont des éleveurs aux troupeaux considérables, et des agriculteurs gros producteurs de mil. Ils conservent encore des habitudes nomades, utilisant encore la tente, ou une case oblongue (*Ekarban*), qui rappelle la tente, mais certains ne se déplacent plus guère.

Appartenant à un groupe méprisé des uns (*Imajeghen* et *Imghad*) peu aimé des autres (Songhay), qui les accusent volontiers de vols et de tous les méfaits, les Bella ont cependant une faculté d'adaptation que n'ont ni les uns ni les autres. Aucun travail ne les rebute, et ils se louent pour n'importe quelle tâche.

Mais la tendance des Bella à se mettre aux travaux agricoles fait qu'ils deviennent à la fois éleveurs et agriculteurs. Aussi, vivant en nomades quoique se déplaçant peu, ils sont le trait d'union entre les deux. Lorsqu'ils sont surtout des éleveurs, ils vendent des animaux pour se procurer du mil. La ventes des animaux a lieu chaque fois que le besoin de mil se fait sentir, c'est-à-dire un peu à tous les moments de l'année, en fait surtout pendant la saison sèche, où ils se trouvent le plus près des marchés et en particulier en Mars-Avril, lorsqu'il faut trouver l'argent de l'impôt.

Les Bella passent pour vendre leurs animaux d'une manière inconsidérée (1) et même, « selon certains vétérinaires, leur commercialisation serait abusive et nuirait au maintien du troupeau en entamant le capital ». Or, à partir du moment où ils se mettent aux cultures, les Bella deviennent des vendeurs de mil. Désormais, ils ont la double dépendance du champ et du pâturage. Mais c'est au champ qu'ils demandent l'argent pour l'impôt ou pour les vêtements. Ils ne vendent plus guère d'animaux, et souvent même ils deviennent acheteurs. Ils ont l'avantage alors de jouer sur la fluctuation des prix.

On sait que le prix du mil et des bovins suivent une courbe inverse, « avec un léger décalage, car lorsque le mil est abondant à la traite, l'argent des cultivateurs s'emploie les mois suivants à acheter du bétail dont les prix montent. A l'époque où le mil est rare et cher, avant la récolte en juillet-août, les prix des bovins sont presque à leur minimum ». (2)

Comme nous l'avons vu, les Bella, surtout dans l'ouest mettent en vente le mil au moment où il est rare, ainsi ils disposent d'argent frais à l'époque où les prix des animaux sont eux, au plus bas.

L'économie des Bella est donc importante pour l'ouest du Niger : ce sont eux qui fournissent le mil sur tous les marchés, et qui, en quelque sorte, possèdent les « greniers de réserve » de la région. On peut se demander quelle forme va prendre l'évolution de ces semi-nomades. Ils sont parfaitement capables de s'adapter à toutes les situations nouvelles. Dans l'est du Niger, on a décrit récemment (3) l'organisation originale du terroir d'un village *buzu* sédentarisé. Les Bella de l'Ouest actuellement ont tendance à limiter de plus en plus leurs déplacements et à se fixer autour de leurs champs, c'est-à-dire en ordre dispersé. Ils occupent ainsi tous les espaces entre les villages Songhay, et les rapports à propos des terrains de culture sont souvent tendus.

Cette nouvelle colonisation agricole pose un problème foncier à travers toute la zone sahélienne.

(1) M. Dupire, Les facteurs humains de l'économie pastorale, p. 39.

(2) M. Dupire. La place du commerce et des marchés dans l'économie des Bororo (fulbe), — IFAN Niamey, p. 33.

(3) Guy Nicolas : Un village Bouzou du Niger. Etude d'un terroir. Cahiers d'O.M. 1962, T. XV, pp. 138-165.

CHAPITRE VI LES PROBLEMES DU SAHEL

Le Sahel devient une frange pionnière, où entrent en contact sédentaires et nomades, cultivateurs et éleveurs. De nombreux problèmes sont ainsi posés, et l'Administration a dû chercher à réglementer la progression vers le Nord des cultures. Une limite, au Nord de laquelle les cultures sont interdites, a été fixée en 1954 (1). Cette limite a dû être modifiée en 1961 (2) et repoussée plus au Nord. Mais la loi de 1961 précise dans son article 3 que « les cultures et défrichements déjà entrepris par des agriculteurs sédentaires au nord de cette limite au moment de la promulgation de la présente loi devront être abandonnés une fois la récolte terminée.

Article 4 : « Demeurent autorisées au nord de la limite définie ci-dessus les cultures vivrières entreprises par les Nomades pour leur subsistance propre, ainsi que les cultures d'oasis ».

Ainsi cette loi cherche à conserver aux nomades leurs pâturages traditionnels et à les protéger contre la poussée des sédentaires vers le nord.

Cette limite qui pourrait faire penser qu'elle trace une frontière entre éleveurs et cultivateurs, entre nomades et sédentaires en les isolant chacun dans un domaine propre, ne cherche qu'à réserver aux nomades des pâturages indispensables, et à limiter cette progression des cultures vers le nord, dans une zone de frange climatique à l'équilibre instable.

On sait en effet que ce qui caractérise le climat sahélien, c'est une très grande variabilité des pluies d'une année à l'autre, où les cycles d'années sèches succédant à des cycles d'années pluvieuses (3). C'est pourquoi il est dangereux d'exposer ces contrées marginales à des mauvaises récoltes, d'autant plus catastrophiques que le petit mil est quasiment une monoculture. Enfin, ouvrir le Sahel aux cultivateurs, c'est risquer de voir se créer des villages, avec des zones de cultures concentriques, créant

(1) Arrêté du 10 février 1954.

(2) Loi n° 61 - 5 au 21 mai 1961, fixant la limite Nord des cultures J.O. de la République du Niger, n° spécial 3, p. 30.

(3) Depuis une dizaine d'années, on signale dans la zone sahélienne une pluviométrie plus abondante et un relèvement de la nappe phréatique : citons le cas de la mare de Keita (cf rapport COGERAF 1962 : "La mare de Keita"), où l'on trouve la nappe à 6 mètres, alors qu'en 1942, il fallait la chercher à 20 mètres. Ces séries d'années plus humides font souvent partie d'un cycle et il faut craindre qu'elles soient suivies d'une série inverse.

- La sécheresse de 1969-1974 a tragiquement confirmé cette crainte (note de l'auteur, 1982).

des vides de végétation spontanée et des zones mortes difficiles à reconquérir comme pâturages. C'est aussi apporter un surcroît d'animaux, car les cultivateurs sont aussi éleveurs.

Cette limite ne cherche donc pas à séparer éleveurs et agriculteurs car, en fait, les éleveurs nomadisent dans les régions où les cultures sont autorisées, et se livrent eux-mêmes de plus en plus à l'agriculture : c'est le cas par exemple des Kel Gress de la région de Madawa et Birni n'Konni, et des nomades du cercle de Téra. Les conflits sont alors fréquents entre sédentaires et nomades.

a) Conflit de terres

Les conflits au sujet des terres cultivées par les nomades et contestées par les sédentaires sont fréquents. Prenons par exemple le cas des semi-nomades du cercle de Téra : ils cultivent, tout au moins pour beaucoup de Bella, depuis plusieurs générations. Mais la monoculture du mil qu'ils pratiquent demande de grands espaces, et ils étendent constamment leurs superficies cultivées. C'est à l'époque où les nouveaux champs sont attaqués que les conflits éclatent, c'est-à-dire d'avril à juillet. Signalons (1) quelques conflits entre Songhay et Bella de ces dernières années :

— en 1951, entre villageois de Gaya (village de la rive droite de Gorouol) et Bella Missiguinder, rixe qui fit 5 morts et 10 blessés. Une nouvelle contestation éclata en 1961, non pas au sujet des terres déjà cultivées par les Bella, mais sur leur extension vers le sud. Un accord fut signé entre le chef de Gaya et Boulla, l'amenokal des Tinguereguedesh : les Bella conservent leurs terrains, mais ne s'étendent plus vers le sud.

— en 1952, à Koulam, entre Songhay de Sedi (25 km au sud de Bankilaré) et Bella Kadamaten,

— en 1951, à Ouseltan, près de la mare d'Ossolo, sur la route de Dori, entre Peul Gaobe et Bella Kel Tamijirt,

— enfin, en 1962-1963, conflit ouvert et non réglé entre Songhay de Filokédé et Bella Kel Tassouet, toujours au sujet de champs et de leurs extension.

Ainsi, ces différends montrent toujours un désir des sédentaires d'empêcher les Bella de s'étendre inconsidérément : or il est difficile de fixer des limites à des semi-nomades qui n'ont pas à proprement parler de terroirs autour d'un centre d'habitat permanent; les Bella sont éparpillés un peu partout, en ordre dispersé, et leur progression se fait, soit à partir de champs cultivés depuis très longtemps et qu'on ne leur conteste pas, mais qui s'étendant petit à petit, arrivent au contact des terroirs sédentaires, soit par une nouvelle implantation, lorsqu'ils se mettent à la culture. Les sédentaires redoutent ce grignotage des terrains disponibles, et cette occu-

(1) Cités dans rapport Larue 1951, "Recensement du groupement Logomaten - Tinguereguedech, dans les archives du cercle de Téra, et renseignements aimablement communiqués par M. le Commandant de Cercle.

pation de tous les espaces entre leurs villages. Ces conflits risquent de se multiplier du fait du dynamisme des Bella et de leur agriculture extensive qui réclame de vastes superficies.

b) Conflits au sujet des dégâts causés aux cultures

Les troupeaux des nomades ou semi-nomades qui habitent ou parcourent les régions densément peuplées ou cultivées, causent souvent des dégâts considérables aux cultures. Un décret (1) a établi comment sont dédommagés les propriétaires de ces champs.

« En dehors des couloirs de passage, et pour la période allant des premières pluies au 15 novembre, pour les champs situés dans un rayon de 10 km autour du village, et jusqu'au 31 décembre pour les champs situés au delà de cette limite, les dégâts seront remboursés forfaitairement comme suit, par tête d'animal, le règlement étant effectué à parts égales entre le berger et le propriétaire des animaux, sans pré-judice des sanctions pénales prévues par la loi :

1) Entre le lever du soleil et son coucher :

- cheval, 300 francs
- bœuf, 250 francs
- chameau, 200 francs
- âne, 100 francs
- mouton, chèvre, 25 francs.

2) Entre le coucher du soleil et son lever, les taux fixés au paragraphe 1 de l'article 7 seront doublés.

3) En cas de récidive, les taux fixés... seront triplés qu'elle ait lieu de jour ou de nuit... ».

Inutile de dire que l'application de ce décret s'avère souvent difficile, il faut faire la preuve du nombre d'animaux qui ont divagué dans son champ. Il faut suivre les traces pour retrouver les animaux lorsque les dégâts ont été faits de nuit. Beaucoup de nomades vivant en zone sédentaire sont ainsi justiciables de lourdes amendes; un notable Kel Gress de la région de Madaoua a dû ainsi payer plus de 200.000 francs.

Les nomades protestent, prétendent que les sédentaires ensemencent dès qu'un de leurs troupeaux a fumé un terrain, et ainsi ne leur laissent plus de pâturages. D'autres accusent les sédentaires de provoquer de faux dégâts, ou d'attirer quelques animaux dans leurs champs, pour pouvoir être dédommagés.

Ce décret, même s'il est difficilement applicable, oblige cependant les éleveurs à une discipline plus grande et à une meilleure surveillance de leurs troupeaux.

Mais il arrive que des sédentaires mettent en cultures des terres commandant l'accès à des mares ou à des puits d'où des conflits fréquents près des points d'eau.

(1) Décret n° 59:180 S.E.P. du 28 octobre 1959, réglementant la circulation et le droit au pâturage du bétail dans les zones de culture.

c) Conflits au sujet des terrains mis en culture autour des points d'eau

« Les conflits entre cultivateurs et éleveurs ont souvent pour origine la prise de possession par les premiers des terrains situés à l'alentour des puits et puisards et en bordure des mares », dit M. Riou dans son rapport (1) sur les relations entre sédentaires et nomades dans la circonscription de Tahoua. Et il poursuit en disant qu'il devrait être interdit de cultiver dans un rayon de 300 mètres autour des mares, et qu'il faudrait garantir leur accès.

Prenons un exemple d'un conflit de ce genre : dans le cercle de Téra, en 1956, les Tingeregedesh qui mènent leurs troupeaux vers les terres salées situées au bord du Niger sur la rive Gourma, en amont de Kandadji, se plaignent que les sédentaires étendent de plus en plus leurs champs, et leur interdisent l'accès du fleuve, ou les obligent à pénétrer dans les champs, en mettant à mal les cultures. Un procès-verbal (2) de conciliation décide : « les deux passages suivants seront réservés aux troupeaux sur une bande Est-Ouest d'une largeur d'un kilomètre... ».

C'est ainsi que dans chaque cas, puits, mare, bord de fleuve, une réglementation doit être établie.

d) Conflits entre Nomades autour des puits

Enfin des conflits peuvent éclater au sujet de l'utilisation des nouveaux puits en ciment et des stations de pompage construits par l'Administration. Souvent sur ces emplacements existaient des puisards creusés par un groupe qui s'en réservait l'usage. Ces nouveaux équipements, très coûteux, sont désormais un service public. Mais cette notion de service public n'est pas facile à faire admettre à de petits groupes ethniques jaloux de leurs prérogatives et de leur particularisme.

Il a donc fallu, suivant les cas, puits ou station de pompage, réserver à chaque groupe ethnique sa poulie ou son bac abreuvoir pour éviter des heurts ou même des bagarres entre bergers chargés de l'abreuvement des troupeaux.

Le Sahel est donc une zone qui, depuis une vingtaine d'années, sollicite de plus en plus l'attention de l'Administration. L'élevage restant encore, avec l'agriculture, la base de l'économie de la république, on a essayé de mettre en valeur cette zone en créant des secteurs de modernisation pastorale et en réglementant son développement tout en préservant les droits d'usage traditionnels des populations nomades.

(1) Inspecteur Riou, Compte-rendu de tournée, cercles Tahoua-Agadez, subdivision de Dakoro, 6 janvier-12 mai 1960 – Notes dactylographiées, 21x27, 44 pages, Niamey 1960.

(2) Procès-verbal de conciliation du 25 février 1956, tribunal de 2^o degré de Tillabéry.

CHAPITRE VII CONCLUSIONS

On a essayé, au cours des pages qui précèdent, de faire apparaître aux yeux du lecteur non spécialisé, mais ayant besoin d'une vue d'ensemble des problèmes humains de la République du Niger, économiste ou planificateur par exemple, les aspects particuliers d'un groupe humain dont la vie est étroitement liée, plus qu'aucun autre peut-être, à l'équilibre d'un milieu naturel hostile et instable.

Ce groupe humain connu surtout par son côté légendaire « d'homme voilé du désert », et par une littérature assez éloignée de la réalité nigérienne, pose une série de problèmes :

- problèmes internes, dus à l'ébranlement de cette société dont les aspects féodaux sont totalement incompatibles avec les structures politiques, économiques et sociales d'un état moderne, et qui voit s'ébaucher l'établissement de nouveaux rapports entre ses classes sociales,

- problèmes « externes », si l'on peut dire, résultant du changement de nature des contacts de cette société avec les autres groupes humains environnants, nomades également, comme les Peuls, ou populations paysannes sédentaires.

Traditionnellement, en effet, ces rapports et ces contacts étaient réglés d'après les intérêts particuliers des groupes — ou des fractions de groupes — en présence. Les relations étaient de nature plus ou moins spécifiques : trafic commercial, relations d'ordre religieux, suzeraineté ou suprématie d'un groupe sur un autre, sentiments d'infériorité ou de supériorité des uns par rapport aux autres, rezzous, guerres, etc.

La colonisation, nous l'avons vu, n'a rien fait pour rapprocher ces deux humanités juxtaposées, sinon veiller à faire régner l'ordre, c'est-à-dire à avantager les sédentaires au détriment des nomades, enlever sa principale raison de vivre à la classe dirigeante de la société Touarègue.

Le fait d'ailleurs que l'administration ait été civile dans le cas des sédentaires et longtemps militaire dans celui des nomades, contribua à creuser un profond fossé entre les deux genres de vie. Et l'Indépendance, conquise par les populations sédentaires de la zone « soudanaise », ne suffit pas à combler ce fossé automatiquement et immédiatement par la proclamation de l'unité nationale et la délimitation de frontières établies par le colonialisme sans tenir compte des genres de vie traditionnelle, comme on l'a vu en ce qui concerne les nomades de l'ouest de la République (Chap. III).

Notre propos n'est pas ici de développer ce problème, dont sont conscients tous les dirigeants africains, mais bien d'essayer de trouver le « dénominateur commun », la notion d'intérêt général et national, s'opposant d'une manière constructive aux particularismes ethniques de jadis.

Une solution qui fut souvent prêchée, un peu partout dans le monde, est celle de la « sédentarisation », sous une forme plus ou moins autoritaire.

Autoritaire, comme cela a été le cas en U.R.S.S. ou en R.A.U. où comme l'écrit le Professeur Muh'ammade Awad « Le devoir de tout gouvernement fort est de mettre en œuvre une politique de sédentarisation complète ou partielle des groupes nomades. Que les motifs soient d'ordre humanitaire, politique, économique, stratégique ou administratif, il importe que ce résultat soit obtenu le plus rapidement possible » (1).

Sédentarisation spontanée, si l'on en juge par la tendance qui se manifeste d'une manière très générale depuis un demi-siècle environ.

Le nomadisme, a-t-on dit, est une adaptation à un milieu physique particulièrement hostile. On peut donc admettre qu'il évolue dans la mesure où les éléments nouveaux apportent des améliorations ou des transformations au milieu.

Dans bien des régions de la zone aride, ce changement a été apporté par un bouleversement économique, tel que la mise en valeur industrielle de richesses jusqu'alors inexploitées (puits de pétrole, extraction de minerais divers, etc.), apportant des ressources nouvelles.

A notre connaissance, tel n'est pas le cas, du moins dans un avenir immédiat, pour la république du Niger, où agriculture et élevage restent les deux ressources essentielles.

Dans ce cas, les changements du milieu naturel dus à l'initiative humaine, sont le plus souvent la création de puits de forages, déterminant la concentration des troupeaux en certains points pendant une partie de l'année, ce qui ne va pas sans surcharger les pâturages alentour. Et une étude récente a déterminé le nombre d'animaux pouvant pâturer autour des puits dans un rayon de 5 à 10 km, sans qu'il y ait surcharge pendant la période de pénurie d'eau, soit 7 à 8 mois de l'année (2).

On sait que cette politique de puits et forages n'est pas sans danger, car la présence permanente d'un important troupeau autour des puits provoque une destruction totale des pâturages, allant souvent de pair avec l'installation de cultures qui empêchent la végétation naturelle de se reconstituer.

(1) M. Awad : « La sédentarisation des tribus nomades et semi-nomades dans le Moyen-Orient », revue *Inter. du travail*, Janv. 59, p. 34, cité dans « Nomades et Nomadisme en zone aride, UNESCO. p. 517.

(2) Receveur : *Hydraulique Pastorale : bases d'une politique de l'eau en zone sahélienne* - Niamey 1960.

Et si la sédentarisation se marque par une migration vers le Sud, vers la zone des cultures, comme pour les Lisawan de Keita, ou les Touaregs de l'Imanan et du Tagazar, elle va de pair avec un abandon de l'économie pastorale.

Et la forte poussée démographique de l'ensemble du pays, ainsi que le développement de l'agriculture vivrière et industrielle (arachide, coton), rend impensable un repli général vers le sud, où se mêleraient et se fondraient anciens nomades et sédentaires, comme cela s'est fait dans certains cas (Bella et Buzu bien intégrés en pays songhay ou hawsa).

Nous n'aborderons pas le problème technique de l'amélioration du nomadisme pastoral, qui n'est pas de notre ressort, mais nous constaterons seulement que chez les Nomades Touaregs, le troupeau appartient le plus souvent aux rares familles nobles, aux marabouts, et, à un moindre degré, aux *imghad*. Lorsque les *iklan* cherchent à quitter leurs maîtres, ils laissent ceux-ci démunis de main-d'œuvre, et se trouvent eux-mêmes sans troupeaux, c'est-à-dire privés d'un travail qu'ils connaissent parfaitement, mieux souvent que leurs maîtres. C'est alors qu'ils vont chercher des terrains de culture, ou émigrent pour se louer comme manœuvres, pour essayer, dans l'avenir, de se constituer un petit troupeau. Car le but poursuivi, en se libérant et en quittant les maîtres, n'est pas de renouer avec le groupe d'origine, puisque les *iklan* avaient totalement assimilé la culture touarègue, mais bien d'imiter et d'essayer d'égalier leurs maîtres. Beaucoup n'y arriveront pas.

Il nous paraît donc important de conserver à ces *iklan* leur vocation pastorale, et c'est là qu'une formule est à trouver : peuvent-ils continuer à entretenir le troupeau de leurs anciens maîtres, aux prix d'une juste rétribution fixée, ou la tradition est-elle trop forte encore pour qu'ils puissent se libérer sans séparation radicale ?

Il nous semble, après ces quelques mois passés sur le terrain et au vu de tous les stades intermédiaires que nous avons rencontrés, entre la vie traditionnelle presque intacte et l'abandon complet de la vie nomade, qu'il n'existe pas une solution valable pour tous. Chaque groupe, ou chaque région, devra faire l'objet d'une étude particulière plus poussée, pour déterminer, en fonction des conditions naturelles et du stage d'évolution locale, la solution la plus intéressante sur le plan économique et la plus valable sur le plan humain.

Citons, sans être trop affirmatifs, car nous les avons seulement rencontrés au cours de la cure salée en septembre 1962, le cas des Kel Gress, qui vivent en zone sédentaire (région de Madaoua), continuent à entretenir un important troupeau de chameaux qui participe à la *taghlamt* (1) de Bilma. Eleveurs, commerçants et transporteurs, les Kel Gress représentent peut-être un type d'évolution particulièrement heureux : il en existe bien d'autres sans aucun doute.

C'est dire que l'évolution de la société touarègue conditionne la vie pastorale, et à ce titre elle mérite d'être suivie avec attention. Il faut éviter que l'éclatement inévitable de cette société ait pour conséquence l'affaiblissement du troupeau, et au total, l'abandon de la zone septentrionale pour toute la classe la plus dynamique

(1) *taghlamt* : Caravanes, qui, à dates fixes, vont acheter le sel des régions sahariennes.

du groupe Touareg, qui risque en s'émiettant et en se diluant parmi les sédentaires, de perdre leurs caractères d'éleveurs car leurs facultés d'adaptation sont grandes.

Ainsi il semble que les *iklan*, naguère méprisés, et tenus à l'écart de toute responsabilité, ont un grand rôle à jouer dans l'évolution de la zone sahélienne en tant qu'éleveurs - cultivateurs, en restant au besoin bergers des anciens seigneurs. C'est en somme une nouvelle répartition des biens et du troupeau qui doit se créer progressivement, en évitant une crise trop brutale, avec les conflits aigus qui pourraient en résulter.

Citons, en guise de conclusion pour ce rapport provisoire, ces mots du Professeur J. Berque : « Le droit et même l'impérieux devoir de faire évoluer les nomades ne se discute pas. Le droit des nomades à évoluer en tant que tels, doit, pour être admis, se mettre en règle avec des nécessités économiques et des impératifs nationaux. On peut espérer que ceux-ci et celles-là marqueront à leur endroit plus de tolérance à mesure que se concevra et s'outillera mieux le progrès international. Alors une technique plus sûre armera plus valablement nos projets, et notre maturité plus avancée ressentira davantage combien l'originalité des cultures peut enrichir les nations particulières et l'homme en général ». (1)

(1) J. Berque : Nomades et Nomadismes en zone aride, Rev. Inter. Sc. Soc. UNESCO p. 518.

Bernus Edmond (1982)

Quelques aspects de l'évolution des Touaregs de l'ouest de la République du Niger

In : Nicolaisen J., Bernus Edmond. Etude sur les Touaregs.
Niamey : Institut de Recherches en Sciences Humaines, (9),
87-152. (Etudes Nigériennes ; 9)

ISBN 2-85921-007-5